



Armoiries de LIVERNON

LIVERNON



Armoiries d'AVESNES-LE-COMTE

Bulletin Municipal n° 34



Cérémonie du jumelage à Avesnes-le-Comte le 25 octobre 2016

Janvier 2017

SOMMAIRE

Le mot du maire	P. 2
Le travail de vos élus	P. 4
Le budget 2016	P. 6
Les CR du Conseil Municipal du 2° semestre 2016	P. 7
Elaboration du PLU	P. 12
Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy	P. 12
Les services sur la Commune	P. 14
L'activité économique	P. 15
Du nouveau dans nos registres	P. 18
- Etat civil	
- Permis de construire	
Infos diverses	P. 20
• Permanence d'un conciliateur de justice	
• La collecte textile s'organise au SMIRTOM	
• Goûter de Noël des Aînés	
• Noël du Personnel Municipal	
• Météo	
La vie sur notre commune	P. 32
- Le calendrier des manifestations	
- Le Centre d'Incendie et de Secours de Livernon	
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers	
- La Gendarmerie	
- Echos d'école	
- Les Associations	
Remue méninges	P. 58

Le mot du Maire

Discours prononcé par M. le Maire, lors de la cérémonie des vœux aux Livernonnais

le 14 janvier 2017

Mes chers administrés,

Après une année 2016 placée sous le signe de la rigueur et de l'insécurité, voilà 2017 qui commence avec toutes ses perspectives de changements annoncés.

Mais tout d'abord, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, tous nos bons vœux d'entente, de réussite, de bonheur et surtout de bonne santé.

J'adresse les meilleurs vœux de rétablissement, aux personnes qui souffrent et une pensée à celles qui sont dans la peine.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui nous ont rejoints cette année. Qu'ils trouvent leur place au sein de notre communauté.

Sans oublier les évènements tragiques qui ont ponctué l'année 2016, celle-ci s'est achevée dans un calme certes relatif mais espérons-le, durable.

La municipalité a eu à cœur de faire avancer les projets prévus, mais aussi de faire face aux exigences nouvelles et toujours plus pointilleuses des normalisations sécuritaires et administratives. Je pense à la sécurisation de l'entrée des écoles, au dossier d'accessibilité du CMS, au dossier de réfection de la petite cloche etc....

Nous entrons donc dans l'année 2017 qui sera assurément l'année de tous les changements. Oh certes il y a les échéances électorales présidentielles et législatives, mais c'est à mon avis les changements liés à la mise en application progressive de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république) couronnée par la nouvelle loi Égalité et citoyenneté qui auront le plus d'impact sur nos communes rurales. Ces lois ne disent rien de bon pour la ruralité qui ne représente hélas que 20% de la population du pays mais tout de même 80% du territoire national.

Cette ruralité représente à mes yeux une immense richesse d'idées, de projets, de participation humaine, de débats, d'engagements, de bénévolat et de démocratie. Dans ces moments de grande mutation et d'incertitude ce sont à mon avis nos racines qui devraient guider nos projets territoriaux.

Espérons de tout cœur que nos décideurs de demain réaliseront que la concentration de la population n'est source que d'insécurité, de pollution et de mal-vivre et qu'ils donneront les moyens, s'il en est encore temps, à nos territoires de survivre et de rester ce formidable réservoir de vie pour notre pays.

Vous trouverez dans les bulletins du Grand Figeac les informations liées aux actions et aux compétences assumées par la communauté de communes, élargie depuis le 1er janvier à la commune de Balaguier D'Olt et à la communauté du Haut ségala, soit 92 communes. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site du Grand Figeac pour prendre connaissance des compétences et des services (voirie, ordures ménagères, économie, culture, petite enfance, transport à la demande, cœur de village etc....) assumés par la communauté de communes.

C'est dans ce contexte que nous abordons l'année 2017 qui pour Livernon est l'année du début du désendettement. La question va donc se poser : devons-nous réinvestir dans des

projets structurants, ou devons-nous nous replier sur nous même en baissant la fiscalité ? Je rappelle à toutes et à tous que c'est grâce à l'endettement raisonné, tant décrié par certains, que Livernon a pu trouver la place qui est la sienne aujourd'hui.

Pourtant vos élus savent que pour répondre aux exigences du PLU, en 2017 il va falloir investir sur du foncier pour réaliser des espaces constructibles. Quant au PLU bien qu'arrêté le 8 décembre par le conseil municipal il est désormais entre les mains des services urbanisme de la communauté de communes, puisque celle-ci détient de par la loi la compétence planification depuis le 1er janvier. C'est donc la communauté de communes qui va mener à bien la finalisation de ce document (concertation des services, enquête publique et approbation définitive).

Nous devons programmer en partenariat avec la FDEL l'enfouissement des réseaux du foirail et de la route de Saint Simon pour que la communauté du Grand Figeac puisse réaliser l'opération cœur de village sur le foirail et dans le bourg.

Voilà mes chers administrés les orientations qui sont les nôtres, auxquels s'ajoutent les projets présentés par l'équipe municipale. Mais nous devons rester vigilants et réactifs face à toute opportunité qui pourrait se présenter à notre commune.

Je tiens à saluer et à remercier notre médecin Michel Liauzun qui a décidé de prendre sa retraite. Merci Michel pour ces 33 années au service de la santé de nos habitants et de ceux de notre territoire.

Pour pourvoir au remplacement de Michel Liauzun, la municipalité a décidé de faire appel à un cabinet de recrutement. La semaine qui s'achève a été intense dans cette recherche, espérons que de bonnes nouvelles nous parviendront prochainement.

Je me vois obligé de profiter de ce bulletin pour appeler tout le monde jeunes et moins jeunes au respect des équipements publics, mais aussi au maintien en propreté de nos espaces publics.

Je rappelle également à tous et à chacun que toute nouvelle construction doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

C'est dans le respect de la chose publique et de la réglementation que nous préserverons dans notre bourg et dans nos villages, l'entente et la sérénité.

Dans quelques jours, le bulletin municipal vous sera distribué, vous y retrouverez le témoignage de l'importante activité de nos associations, de nos services, de nos acteurs économiques. A toutes et à tous, personnel communal, bénévoles associatifs, élus, gendarmes et pompiers, je vous remercie de votre action, je vous félicite et vous adresse les vœux les meilleurs pour 2017.

Merci à la commission communication pour cette nouvelle et magnifique édition.

Je vous transmets les vœux de Monsieur Albert Decoin, Maire d'Avesnes-le-Comte, commune avec qui nous sommes jumelés. Nous devons le remercier lui et les Avesnois qui nous ont accueillis du 22 au 26 octobre, pour leur chaleureuse et formidable amitié. Nous leur disons à très bientôt à Livernon.

Meilleurs vœux à vous toutes et à vous tous.

Meilleurs vœux à Livernon.

Jacques COLDEFY

Le travail de vos élus

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2016

- Réfection de la toiture de la grange de la Passerate ; la sécurisation du plancher intérieur a également été réalisée. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Bigache.
- Sécurisation de l'entrée de l'école dans le cadre de vigipirate avec le remplacement du portail. Ce dernier est équipé d'un portier électrique ce qui permet de l'ouvrir à distance et de gérer les entrées. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Quercy Fer et Belin.
- Goudronnage de la cour et de l'entrée de l'école. Travaux réalisés par la STAP.
- Un programme d'équipement de matériel informatique a été réalisé aux écoles.
- Reconstruction d'un mur de soutènement dans le parc de la salle des fêtes, travaux réalisés par l'entreprise Logis du Quercy.
- Equipement de la salle des fêtes en petit matériel, chaises, podium estrade, auto laveuse.
- Voirie : les travaux ci-dessous ont été réalisés dans le cadre de la compétence avec la communauté de communes
 - Réfection et goudronnage du chemin du Mas du Cardayre.
 - Réfection et goudronnage du chemin des Garennes.
 - Afin de préserver l'environnement des cazelles du Mas de Tourel, un nouveau procédé a été utilisé par l'entreprise Pignot. Cela consiste à broyer la chaussée sur 40 cm de profondeur, à mélanger le broyât avec du liant hydraulique de le niveler et de le compacter. Après réalisation la circulation a dû être interrompue pendant un mois afin de laisser le temps au mélange de durcir comme du béton.

Ces investissements ont été payés sur les fonds libres du budget 2016 de la commune.

La participation aux travaux de sécurisation, de dissimulation des réseaux : électricité, télécommunication et éclairage public qui ont commencé dans le bourg seront eux financés par emprunt.

Les travaux de remise aux normes et de sécurisation des vestiaires du stade ainsi que la dernière tranche du cimetière programmés pour 2016 sont à ce jour en commande et donc en reste à réaliser sur le budget 2016.

Ces programmes seront obligatoirement repris en 2017.

LES PROJETS 2017

En priorité ce sera la reprise des restes à réaliser (RAR) prévus au budget 2016 :

- 1) RAR - Remise aux normes et sécurisation des vestiaires au stade de Foot, les commandes sont passées.
- 2) RAR - Cimetière, installation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et finalisation du mur de clôture.
- 3) Une nouvelle tranche de travaux pour le stade.
- 4) Dissimulation des réseaux d'électricité, des télécommunications et réfection de l'éclairage public devant la salle des fêtes et autour de l'église. Ces travaux sont faits en partenariat avec la fédération départementale de l'énergie et ont débuté au mois de décembre 2016.
- 5) PLU : finalisation du document d'urbanisme de la commune par les services d'urbanisme du Grand Figeac (consultation des services, enquête publique, approbation).
- 6) Accessibilité des bureaux au dessus de la mairie pour le CMS, avec l'installation d'un monte personnes.
- 7) Réfection de la petite cloche... (après accord des bâtiments de France).
- 8) Etude par la communauté de communes de l'aménagement du cœur de village, avec une première tranche qui concernera l'entrée de l'école, le foirail et la route de Saint Simon.
- 9) Une nouvelle tranche de dissimulation des réseaux sur le foirail et la route de Saint Simon (en préalable aux travaux du cœur de village).
- 10) Programme de signalisation des commerces, des hameaux et des entrées du village suite au jumelage avec Avesnes-le-Comte.
- 11) Etudes sur l'aménagement de la maison Courdes et d'une salle associative à l'ancienne mairie.
- 12) Pour le programme voirie dans le cadre de la compétence avec le Grand Figeac, le chemin du lac à Bresquėjouls, le chemin du Menhir de Bélinac et le chemin de La Devèze pourront être réalisés.
- 13) Acquisition foncière en vue de l'aménagement d'un lotissement
- 14) Recrutement d'un médecin.

BUDGET PRINCIPAL 2016

Le compte administratif 2015 a fait ressortir un excédent à reporter de **19801 €**
Pour **2016**, le budget global (fonctionnement et investissement) s'équilibre à **1 060 045,77 €**

➤ En dépenses le **budget fonctionnement** s'équilibre à **663 232,00 €**

• Charges à caractère général	161 655,00
• Charges de personnel	244 427,00
• Atténuation de produits	51 000,00
• Autres charges de gestion courante	56 554,43
• Charges financières	15 000,00
• Virement à la section d'investissement	134 595,57
	<hr/>
Total :	663 232,00

➤ En recettes le **budget fonctionnement** s'équilibre à **663 232,00 €**

• Atténuation de charges	10 000,00
• Produits de services	91 120,00
• Impôts et taxes	185 054,00
• Dotations et participations	265 550,00
• Autres produits de gestion courante	89 500,00
• Produits financiers	3,00
• Produits exceptionnels	2 204,00
• Résultat reporté ou excédent	19 801,00
	<hr/>
Total :	663 232,00

➤ En recettes le **budget investissement** s'équilibre à **396 813,77 €**

• Subventions d'investissement	21 948,00
• Emprunts	19 000,00
• Dotations fonds et réserves	221 270,20
• Virement de la section de fonctionnement	134 595,57
	<hr/>
Total :	396 813,77

➤ En dépenses le **budget investissement** s'équilibre à **396 813,77 €**

• Dépenses d'équipements (programmes)	100 413,57
• Remboursement des emprunts	100 300,00
• Solde d'exécution négatif reporté	196 100,20
	<hr/>
Total :	396 813,77

Tous ces chiffres et les documents budgétaires sont consultables en mairie.

CR SUCCINCTS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 2° SEMESTRE 2016

Conseil municipal du 11 juillet 2016

1. **Vote pour fixer le tarif cantine** à 3.30 € pour un repas enfant et à 5 € pour un repas adulte à partir du 1^{er}/09/16
2. **Vote pour le renouvellement d'un contrat aidé sur les écoles.** Contrat d'un an, aidé à hauteur de 80 %, du 2 /09/16 au 1^{er} /09/17.
3. **Vote pour la création d'un contrat aidé sur les écoles.** Contrat d'un an, en CUI, aidé à hauteur de 80 %, du 1^{er} /09/16 au 30 /09/17.
4. **Vote pour une décision modificative.** Suite à une erreur du Trésor Public, un titre de 9.47 € prévu sur le budget assainissement a été encaissé sur le budget principal.
5. **Choix d'une entreprise pour la réfection du mur de la Salle des Fêtes :** Logis du Quercy pour 2 711.50 € TTC. Le fond «spécial voirie», dont la mission est de venir en aide aux communes qui ont connu des intempéries, sera demandé au Grand Figeac.
6. **Informations diverses :**
 - Subvention de 2 000€ allouée par la Région pour la rénovation de la salle des fêtes.
 - Point sur les besoins de Reissa pour les vacances d'été.
 - Présentation de devis pour faire les vitres dans les bâtiments municipaux
 - Demande des habitants de Damance : *elle sera examinée lors d'une commission voirie.*
 - Point sur les RH : 2 agents reçus à l'examen professionnel d'adjoint technique 1^{er} classe.
 - M. Méjecaze a représenté la Commune lors des funérailles de l'ancien Maire d'Avesnes le Comte.

Conseil municipal du 2 août 2016

1. **Vote pour signer un avenant pour la réalisation d'une étude (amendement Dupont) pour l'extension de la zone de Coupille.** La proposition faite par le Cabinet G2C s'élève à 5094 € TTC.
2. **Choix du cabinet pour le recrutement d'un médecin :** la Société Persuaders Rivière est retenue pour une prestation de 10 500 € HT et 450 € de frais techniques.
3. **Informations diverses :**
 - Demande de Mme Martine Lafon → *La commission voirie se rendra sur place.*
 - Point sur les travaux restant à faire à l'école.
 - Des affiches seront placées aux points de collecte des ordures pour signaler les autres containers.
 - Discussion quant aux frais de déplacement de M. J-P Mejecaze qui s'est rendu aux obsèques de l'ancien maire d'Avesnes-le-Comte en tant que représentant du Maire dans le cadre du jumelage. M. J-P Méjecaze ne souhaite pas de dédommagement.

Conseil municipal du 24 août 2016

1. **Vote pour signer un contrat CAE sur les écoles.** Contrat CUI de 20h/semaine, aidé à hauteur de 65% et renouvelable 2 fois pour 1 an.
2. **Vote pour signer la Convention d'honoraires** (1200€ HT soit 1440€ TTC) **avec l'avocat** concernant le contentieux engagé au Tribunal Administratif par Mme Réveillac et l'association Livernon Autrement contre les décisions de préemption pour les terrains de la zone artisanale.
3. **Informations diverses :**
 - Demande de Mme Garrigue pour un raccordement sur le réseau chaleur bois.
 - Remplacement du disque dur du PC de la mairie. Point sur l'informatique.
 - Explications concernant l'arrêté préfectoral et la mise en conformité du site Récup46.

Conseil municipal du 14 septembre 2016

1. **Adoption et vote du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2015.** La station d'assainissement fonctionne très bien, son indice de connaissance et de gestion patrimoniale est de 120/120.
2. **Accord préalable concernant l'opération de création d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).** 2 postes de recharge rapide seront installés à côté de l'atelier municipal, pour un coût total de 30 000 € HT. Participation de la commune : 4 500 €. La FDEL (Fédération Départementale d'Electricité du Lot), gèrera et assurera la maintenance du site moyennant 600€/an. Les travaux débuteront en 2017.
3. **Le Droit de préemption n'est pas appliqué** sur une maison au mas de Beaumetou et une autre face à la chaufferie collective.
4. **Vote pour l'effacement des dettes d'une famille** suite au dépôt d'un dossier de surendettement. Il concerne des factures de cantine, de garderie (526,55€) et d'assainissement (577,59€)
5. **Vote pour des Décisions Modificatives (DM)** sur le budget principal et sur le budget assainissement suite à cet effacement de dettes ainsi que 3 autres DM : pour régler le bureau d'étude G2C, pour payer des frais de notaire et pour mandater la réfection du mur de la salle des fêtes
6. **Vote pour facturer aux communes rattachées leur participation aux frais de déplacement à la piscine** des enfants scolarisés à Livernon. La commune prenant en charge la totalité des frais pour la sortie piscine, les communes rattachées ont accepté de participer.
7. **Choix du bureau de contrôle SOCOTEC** pour les travaux à l'ancienne mairie pour les bureaux du CMS (Centre Médico Social)
8. **Vote pour reconduire la convention d'utilisation du terrain de foot de Reyrevignes** (800€/an)
9. **Informations diverses :**

- Devis pour des chaises et un chariot de transport pour la salle des fêtes. → *accord du CM.*
- De nouvelles normes nous imposent une signalétique bien précise. Tous les panneaux doivent être retirés du bord de route. → *Une réunion avec les annonceurs aura lieu.*
- Devis de 809€ TTC pour illuminer à Noël la halle et la salle des fêtes. → *accord du CM*
- Rencontre avec Mme Loeuille, déléguée du Grand-Figeac, afin de permettre à Livernon d'accéder au label : « Pays d'arts et d'histoire ».
- Lettre de M. Delluc : → *Un panneau de « voie sans issue » sera implanté à l'entrée du chemin.*
- Propositions pour le goûter des anciens le 10/12 : inviter les habitants à partir de 70 ans au lieu de 75 ans et retenir Maïté Rolland pour l'animation. → *accord du CM.*

Conseil municipal du 20 octobre 2016

- 1. Vote pour la mise en place du Compte Epargne Temps (CET) pour les employés communaux.**
Cette épargne se fera uniquement en jours de congés.
- 2. Vote pour autoriser M. le Maire à vendre le chemin pour l'installation de la station service à LISTEA au prix de 5 euros le m².**
- 3. Changement de lieu pour le bureau du CMS (Centre Médico Social).** Il sera installé au premier étage de l'actuelle mairie, avec un monte-charge sur le côté du bâtiment pour l'accès handicapé. L'ancienne mairie, initialement prévue, sera transformée en salles associatives.
- 4. Vote pour accepter le Programme de dissimulation des réseaux autour de l'église et dans le bourg.** La part communale s'élève à : 10725 € HT pour EDF (sur un total de 71500 €), 10755 € TTC pour France Télécom et 28765 € TTC pour Eclairage Public (sur un total de 52300 € TTC)
- 5. Vote pour l'ouverture et le financement par emprunt du programme de dissimulation**
Cela concerne la dissimulation des câbles dans le bourg, la mise en place de la borne de recharge électrique et l'aménagement de l'éclairage public. Pour 2016 ouverture à hauteur de 30000 €.
- 6. Vote pour une décision modificative** sur le budget communal pour régler la somme de 3048 € au bureau d'étude pour la mise en place du PLU
- 7. Vote pour désigner M. Gallineau administrateur gestionnaire au réseau système.**
Vote pour autoriser le Maire à signer une charte informatique qui établit un cadre et un code déontologique pour l'utilisation de l'outil informatique de la mairie de Livernon.
- 8. Vote d'une motion ICHN (Indemnité compensatoires de Handicaps naturels)** suite à la nouvelle cartographie des zones soumises à contraintes naturelles qui exclue 111 communes lotoises.

9. Informations diverses :

- Courrier des Fermes de Figeac pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des parcelles situées sur la commune de Livernon.
- Courrier de M. Kilian Marinie, porteur d'un projet concernant l'initiation à la moto et la création d'un moto club.
- Ouverture de la caserne des pompiers de Livernon le samedi 12 novembre de 10h à 12h pour la formation aux premiers secours.

Conseil municipal du 30 Novembre 2016

1. **Vote pour une décision modificative** sur le budget assainissement afin de payer la redevance Adour-Garonne (928 €).
2. **Vote pour autoriser le Maire à déposer une déclaration préalable** pour les travaux du bureau du CMS (Centre Médico Social)
3. **Vote pour demander des subventions** : DETR, Conseil Départemental et Conseil Régional, pour les travaux de rénovation et d'accessibilité du bureau du CMS (estimatif travaux : 28271,05 € TTC)
4. **Vote pour lancer la consultation des entreprises** pour les travaux du bureau du CMS
5. **Vote pour ne pas appliquer le droit de préemption** sur un bâtiment des la Zone Artisanale et une maison à côté de la Supérette.
6. **Vote pour la signature d'une Convention de Service Informatique** et progiciels avec le CDG
7. **Vote pour la signature du bail de location avec le CMS.**
8. **Vote pour signer une nouvelle convention France Telecom et FDEL** pour les travaux de dissimulation dans le bourg suite à travaux supplémentaires de France Télécom. Annule et remplace la délibération N°2016-10-63. Nouveau montant des travaux : 10 725€ HT pour l'électrification rurale, 18 088,85€ TTC pour France Télécom, 29 920€ TTC pour l'éclairage public secteur église et 25 465€ pour l'éclairage public secteur salle des fêtes.
9. **Informations Diverses :**
 - Un médecin roumain est intéressé pour venir sur la commune. Visioconférence à suivre
 - Borne de Recharge de Véhicules électriques : après étude, nous devons changer l'emplacement car une ligne haute tension passe à cet endroit.

Conseil municipal du 8 décembre 2016

1. **Présentation du projet PLU** par Anthony Lherm du bureau G2C
2. **Arrêt du PLU de Livernon.** M. le Maire ne prend pas part au vote.
3. **Informations diverses :**
 - Le médecin contacté s'est rétracté. Une nouvelle proposition est faite. Visioconférence à suivre.
 - Rappel du goûter des anciens le 10/12 à 15h.

1. Vote pour des Décisions Modificatives :

Sur le budget communal : Il manque 574.20 € sur le programme PLU pour honorer la facture du bureau G2C et 59.61 pour les intérêts d'emprunt.

Sur le budget lotissement : En 2014 et 2015, la perception a encaissé 2 titres TTC or il faut sortir la TVA. Les 2 titres sont donc annulés et inscrits au budget de cette année ce qui nécessite une augmentation de 43940 € aux comptes 673 et 7015.

2. Vote pour demander une subvention 67-51 (réserve parlementaire) pour les travaux du bureau du CMS.

3. Vote pour ne pas appliquer le droit de préemption sur la maison vers le monument aux morts.

4. Vote pour signer un contrat aidé pour un agent des écoles : un agent peut prétendre à un contrat aidé via la mission locale au 1^{er} janvier 2017. Il s'agit d'un contrat de 20h sur 12 mois sur les écoles et le ménage de la salle des fêtes.

5. Vote pour encaisser le chèque de 2500 € versé par l'association « lo peyro levado » pour l'acquisition de l'estrade à la salle des fêtes.

6. Informations diverses

- Point médecin : une visioconférence a eu lieu avec une femme médecin roumaine intéressée par notre proposition. L'affaire suit son cours. Une rencontre avec Michel Liauzun aura lieu le 28/12/16 pour la location de son cabinet médical.
- Dissolution du SPANC au PNR. Cette compétence est reprise par le Grand Figeac.
- Le PNR propose une convention pour l'étude de la mise aux normes de la signalétique sur Livernon. Un RV sera pris en janvier pour de plus amples informations.
- Les vœux du maire et élus auront lieu le vendredi 13 janvier à 18h30.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

Suite à l'élaboration du projet d'Aménagement et de développement durables, débattu en conseil municipal et présenté en réunion publique en mars 2016, la commission urbanisme a poursuivi ses travaux sur le PLU.

Ce travail a permis de définir les différentes pièces réglementaires du futur PLU, à savoir le plan de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OPA) sur les secteurs de développement de l'habitat et de l'activité économique.

L'ensemble de ces travaux a été présenté le 24 novembre 2016 en réunion publique à la salle des fêtes de Livernon. Sur la base des remarques effectuées en réunion publique, quelques modifications ont été apportées au dossier de P LU.

Ce dernier a ensuite été arrêté en conseil municipal le 8 décembre 2016.

Nous rentrons maintenant dans la phase administrative du PLU. L'ensemble du dossier est transmis aux différents services de l'État afin qu'ils donnent leur avis sur ce dernier. Cette consultation dure trois mois.

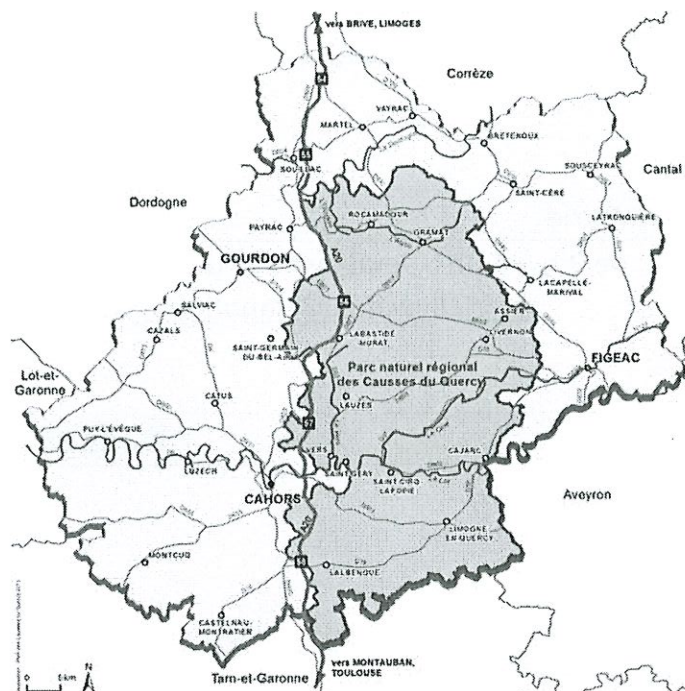
A partir du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Grand Figeac détient la compétence planification ; c'est donc à elle de finaliser le PLU de Livernon. Suite à l'enquête publique le PLU sera approuvé par le Conseil Communautaire.

Dès l'approbation du PLU, il sera directement applicable sur la commune, remplaçant de fait le POS actuel.

L'équipe municipale.

LE PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

Créé en 1999 et renouvelé en 2012 par décret du Premier Ministre, le Parc naturel régional des Causses du Quercy est reconnu au niveau national pour la forte valeur de son patrimoine et de ses paysages, il s'étend sur 185 000 hectares, 97 communes du Lot et compte plus de 30 000 habitants (voir carte ci-après).



Une vocation double

Le Parc a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement.

Le Parc a accompagné la commune dans la réalisation de son Plan local d'urbanisme.

Sous l'influence des sites touristiques et la pression de l'urbanisation, les enjeux liés au foncier dans les Causses du Quercy sont importants. La commune a donc souhaité s'appuyer sur l'expertise du Parc pour l'élaboration de son document d'urbanisme.

La réalisation d'un diagnostic foncier agricole a permis de visualiser les enjeux liés à l'agriculture à une échelle supra-communale avec un regard économique (le maintien des actifs agricoles et des productions), paysager (le maintien des paysages ouverts) et environnemental (le maintien d'une mosaïque de milieux naturels et d'une biodiversité remarquable)

Tout au long du processus, le rôle des techniciens du Parc a été d'aider les élus de la commune à prendre leur décision en conciliant préservation des terres agricoles et des espaces naturels avec l'aménagement du centre-bourg et la localisation judicieuse des zones à urbaniser.

Un important travail sur la revitalisation du centre-bourg et l'aménagement d'une vaste zone au nord du bourg a été réalisé. L'expérience du Parc en matière d'éco-quartiers ruraux (les fameux écobarris) a été mise à profit pour définir avec la commune et le bureau d'étude les premiers aménagements.

Au final, le PLU de Livernon prévoit le renforcement du bourg et préserve au maximum les espaces agricoles. Dans l'esprit de la Charte du Parc, la commune a choisi de privilégier la qualité du patrimoine, la beauté des paysages et la valorisation des forces locales, pour donner toutes ses chances à l'avenir du village.



Les Services sur la Commune

Secrétariat de Mairie

☎ : 05 65 40 57 33

Lundi, mardi, mercredi : de 9 h à 12 h - Jeudi, vendredi : de 14 h à 17 h

mairielivernon@wanadoo.fr

LA POSTE

☎ : 05 65 40 55 00

Du lundi au samedi : de 9h à 12h 15

Levée du courrier à 14h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le lundi de 10h à 12h

Le jeudi de 15h à 18h

C.M.S (Centre Médico-Social)

☎ : 05 65 53 48 00

Assistante sociale : Mme Christelle ASFAUX

Permanence le mercredi : de 9 h 00 à 12 heures sur rendez-vous à Livernon

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois : de 9 h 00 à 12 heures sur rendez-vous à Assier

Lot Aide à domicile ☎ : Appel gratuit 08 05 69 69 46

Permanences assurées les trois premiers jeudis du mois de 13h à 16h

DECHETTERIE ☎ : 05 65 34 37 78

Ouverture : lundi et mardi de 14h à 18h – Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Samedi de 14h à 17h – Fermée le jeudi

TRANSPORTS A LA DEMANDE POUR FIGEAC ☎ : 05 65 34 00 70

Transport assuré par les cars DELBOS de Figeac :

- Du lundi au vendredi avec le car scolaire : départ 7h, retour 18h 30
- Le mercredi après-midi : départ 14h, retour 18h 30
- Le samedi : départ 8h 40, retour 11h

Pour pouvoir en bénéficier, n'oubliez pas de prévenir à l'avance

INFIRMIERES A DOMICILE

☎ : 05 65 40 48 48

Isabelle OULIE – Valérie CADELIAN – Françoise REYNAL

ASSISTANTES MATERNELLES

FRANCOUAL Evelyne – Sol d'Izac	05 65 40 58 89 – 06 03 93 39 60
LABANHIE Sylvie – Couvent des Mourlies	05 65 11 20 77 – 06 89 29 24 47
MOLLES Patricia – Le Débat	05 65 34 07 19 – 06 31 00 46 90
PEYRE Géraldine – Mas de Muscat	05 65 40 53 25 – 06 13 90 71 77
SALOMON Christine – Mas de Bertrand	05 65 40 45 63 – 06 29 97 27 86

L'activité Economique et Culturelle

Agriculture	Gamm Vert /Capel saisons	ZA de Coupille	05 65 11 98 20
Alimentation	SPAR + boucherie	Le Colombier	05 65 40 51 20
Aluminium, Menuiserie artisanale	GP Aluminium Pégourié Guy	ZA de Coupille	05 65 40 07 17 06 83 47 24 31
Ambulance SSS	Bouyssou Thierry	Livernon	05 65 50 08 00
Apiculture	Rucher du Causse de Laborde - Guyon Virginie	Laborde	07 86 50 78 80
Audio production édition	Tournebize Jacques	Bélinac	05 65 40 50 66
Boulangerie	Larroquette	Le bourg	05 65 40 55 40
Charpente bois et couverture	Albagnac	ZA de Coupille	05 65 11 93 34
Pension pour chiens & chats	Chenil du Causse Guyon Didier	Laborde	05 65 40 51 43 06 70 35 04 83
Coiffure	Abracadabra	Le bourg	05 65 11 61 08
Coiffure à domicile	Soursou Emilie	Viazac	05 65 38 01 88
Construction bois	Bigache Philippe	ZA de Coupille	05 65 34 55 46
Cuisines intégrées, dressing	Rev'cuisine	ZA de Coupille	05 65 50 10 83
Dépôt vente	Dépôt vente du foirail	Le foirail	05 65 40 47 75
E.Boutique sur Ebay	MADNESSPRICES Disson Laurent	Le foirail	07 81 24 62 69
Electricité	Bessac Fabrice	Cabanes	06 02 24 22 58
Electricité	Belin Jérôme	Les Aillos	05 65 40 43 34 06 18 44 28 42
Elevage, conserves canards	Gaec Caussanel	Viazac	05 65 11 45 57

Elevage caprins	La Terre Himpens Sabine, GAEC.	La Terre	05 65 40 54 83
Elevage agneaux, vente directe	Ferme de Latapoune	Latapoune	06 33 57 08 54
Formation chantier école restauration patrimoine	SAS Vermande Jean-Pierre	Mas de Charles	05 65 40 57 70
Garage Renault	Carrayrou Didier	La Salmonie	05 65 40 55 10
Groupement élevage ovin	GEOC	Place de la halle	05 65 40 52 28
Maçonnerie, carrelage, paveur	Gauthier Frédéric	Fond de la Devèze	05 65 11 00 09 06 71 98 64 20
Maçonnerie, peinture, carrelage	Logis du Quercy	Le Boyme	05 65 40 42 64 06 76 84 12 59
Maçonnerie, carrelage, façade	Paulhes Nicolas Construction du Quercy	Le Boyme	06 76 98 61 35
Maçonnerie	Réveillac Vincent	Bélinac	06 18 98 50 70
Matériaux de construction et bricolage	SODIAC Tout faire Matériaux	ZA de Coupille	05 65 40 56 22
Menuiserie, charpente, couverture, bois et pose	Grimal Grégoire	Mas de Girbay	06 85 62 74 27
Menuiserie, charpente, couvreur	Guyon Didier	Laborde	05 65 40 51 43
Motoculture de plaisance	Lecou Ludovic	ZA de Coupille	06 31 06 91 42
Musique (atelier guitare – enregistrement sonore...)	Mareuil Guy guymareuil46@gmail.com	Mas de Charles	07 80 47 06 08
Nettoyage	Rey Didier	Viazac	05 65 40 46 36
Peinture en bâtiment, papiers peints	Carrayrou Laurent	Cloup de la Daille	05 65 38 06 91 06 70 46 79 45
Peinture, papier peint, revêtement sols et murs	EURL GBL Bach Louis	Mas de Charles	05 65 40 47 99 06 75 84 05 92
Peinture ext. et int. Carrelage (Multiservices)	Guinot Philippe	Livernon	06 78 26 48 33
Pépinière Plantes grasses	Les Murets du Causse	Bélinac	06 32 45 29 69
Piscines bois hors sol, semi enterrées ...	Lot Piscine Wood Line Delachapelle Vincent	Mas de Tourel	05 65 38 68 15 06 31 14 82 48
Plâtrerie, menuiserie	Moranne Stéphane	Combe de Tourniac	05 65 50 08 94 06 31 32 39 87
Plombier	Choiral Xavier	Mas de Bertrandy	05 65 10 71 96

Portage de repas	Chandelier Patrick/Auberge du Causse	Le bourg	05 65 40 55 24
Profilage métallique	Profilage du Centre	ZA de Coupille	05 65 10 61 15
Rénovation bâtiment	MTB Philippe Pélissier	Régouty	05 65 34 69 12
Rénovation, peintures, décoration	EURL éléments terre et chaux – Mattio PLUME	Bélinac	06 14 72 39 93
Récupération fer & métaux	Récup 46	Les Vignes du Gajol	05 65 40 84 25 06 88 61 96 68
Restaurant	Auberge du Causse	Le bourg	05 65 40 55 24
Restaurant,	Café de la Paix	Le bourg	05 65 40 55 05
Terrassement, location brise roches	Bertolino Serge	Cabanes	06 48 19 14 72 05 65 38 18 97
Tertiaire	Web vacances	Les Côtes	05 65 40 46 92
Toilettage animaux	Epil k'Ouaf Guyon Virginie	Laborde	06 86 50 78 80
Traiteur	Bessières Jean-Paul	Le bourg	05 65 40 55 05
Travaux agricoles	Gandouly André	Le bourg	05 65 40 50 98
Travaux Publics	STAP	Les Grézals	05 65 40 42 48
Vélo	Cyclande	ZA de Coupille	05 65 11 40 45

Gîtes - Chambres d'Hôtes - Camping

Gîtes :

- Mme FRANCOUAL Evelyne – St Rémy – 06 03 93 39 60
- Mme MARECHAL Carole – Le fond de la Devèze – 05 65 11 00 09 & 06 83 68 29 74
- M. MARCILLAC – Cabanes – 05 65 38 90 66
- M. et Mme DELACHAPELLE – Mas de Tourel – 05 65 38 68 15
- M. DEPRET – Le foirail – 05 65 34 92 06

Chambres d'hôtes :

- Mme FRANCOUAL Evelyne – St Rémy – 06 03 93 39 60

Camping :

- Camping « La Devèze » Carole Gauthier - 06 83 68 29 74

Du nouveau dans nos registres

Nos vœux de bonheur les accompagnent



- 25 juin – Sandra SOULAGE et Damien MOLLES

Bienvenue

- 10 février – Victoire LAFON
- 14 février – Vivien MERLE
- 3 avril – Elouan BERTRAND-CASSABEL
- 3 avril – Raphaël LIAUZUN
- 25 avril – Valentin ATGIE
- 23 mai – Lola CASPAR
- 21 juin – Moussa FATY-FRANCOUAL
- 13 juillet - Dario GUIRAL-LIACHENKO
- 9 août – Mila LACAMBRE
- 31 août – Maëlie COLDEFY
- 9 octobre – Erwan REVEILLAC
- 16 novembre – François GALLINEAU
- 6 décembre – Louane VAYSSIE



Regrets

- 13 juin – Claude SENAC
- 23 août – Mila LACAMBRE



Permís de construire délivrés en 2016

- ❖ *Jérémie MEJECAZE – Hangar de stockage*
- ❖ *Rémi PADIRAC – Bergerie*
- ❖ *Jean-Paul BESSIERES – Abri de véhicules*
- ❖ *Vincent REVEILLAC – Bâtiment dépôt*
- ❖ *Laurent LACOSTE – Maison*
- ❖ *Rémi PADIRAC – Maison*
- ❖ *Vincent VERBIGUIE – Maison*
- ❖ *Florian ALVAREZ – Maison*
- ❖ *Quentin JEANNEAU – Maison*
- ❖ *TEALIZ LOPEZ Eva- Station service*
- ❖ *Christophe MARTINOT – Maison*
- ❖ *Gérard REVEILLAC – Maison*
- ❖ *Florence LEVARAY – Maison*
- ❖ *Dimitri MARTINEZ – Maison*
- ❖ *Bouchra OUALAASRI – Maison*
- ❖ *Christian MILLET – Maison*
- ❖ *Gérard REVEILLAC – Maison*
- ❖ *Franck PEYRE – Garage*
- ❖ *Eric CASTAGNE – Agrandissement maison + Garage*



Informations diverses

Permanence mensuelle d'un conciliateur de justice

Madame Catherine Bonnan-Garçon assure des permanences mensuelles dans les locaux de la mairie de Livernon aux dates suivantes à partir de 14h les :

- Jeudi 9 février,
- Jeudi 9 mars,
- jeudi 30 mars,
- Jeudi 27 avril,
- jeudi 11 mai,
- Jeudi 8 juin.

Les personnes qui ont un différend juridique doivent appeler le **06 77 90 70 86** pour prendre rendez-vous ou venir à la permanence

Le conciliateur de justice intervient bénévolement sur un

- problème de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différend entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litige de la consommation,
- impayés,
- malfaçon de travaux.

Le conciliateur de justice n'intervient pas sur des litiges :

- d'états civils et familiaux
- de droit du travail,
- de conflits avec l'administration

La mission du conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable pour un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée.

English speaking persons will also be welcome.

*

*

*

La collecte textile s'organise au SMIRTOM de la Région de Figeac

Vos vêtements sont usés, troués, déchirés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? Ils prennent de la place dans les placards mais vous ne savez qu'en faire ? Des Points d'Apport Volontaire de Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC) usagés sont à votre disposition à proximité de chez vous.

Pour trouver le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez-vous sur www.lafibredutri.fr. Il vous suffit pour cela d'entrer votre code postal ou votre ville pour que s'affichent les Points d'Apport Volontaire portant ce logo :

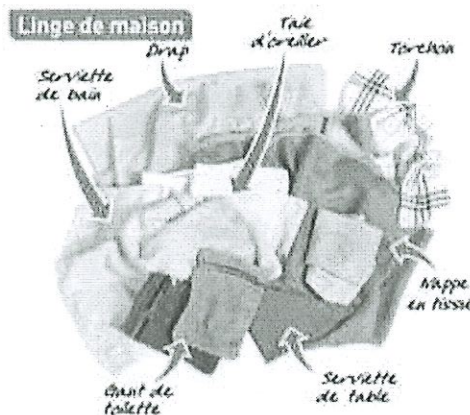
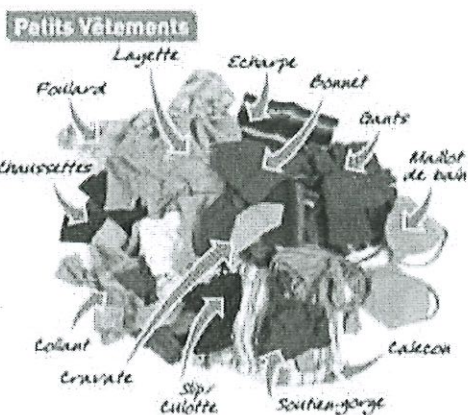
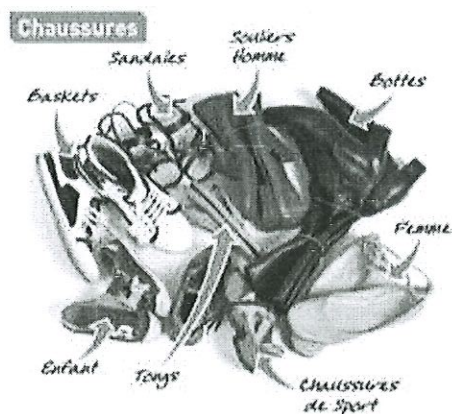


Ces points d'apport volontaire peuvent être :

- un conteneur sur la voie publique ou privée (parking, centres commerciaux, déchetteries),
- une antenne locale d'association.

Qu'y apporter ?

Vous pouvez y déposer les vêtements et les chaussures que vous ne portez plus ; le linge de maison dont vous n'avez plus l'usage. Les articles apportés peuvent être usés, troués ou déchirés.



En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.) ou les TLC mouillés. Ils doivent être mis à la poubelle ou directement en déchetterie.

Comment faire ?

Afin de préserver la qualité de vos apports et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

- Rassemblez les textiles propres et secs (même si usés)
- Attachez les chaussures par paire (par les lacets ou avec un élastique) car elles risquent de se séparer à l'ouverture du sac ;
- Fermez bien le sac ;

- Evitez les sacs trop volumineux (préférez ceux de moins de 50 litres).
- Pas besoin de repasser les vêtements ou le linge.

Pourquoi est-ce important de participer ?

Nos poubelles débordent, nos ressources naturelles s'épuisent. En plaçant nos textiles, linge de maison et chaussures (TLC) usagés dans le circuit du réemploi et du recyclage, on les détourne de la poubelle et on leur redonne de la valeur. On limite la quantité des déchets et on leur offre une seconde vie en les transformant en nouvelles matières et produits (chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...).

C'est donc une attitude constructive face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Placer ses TLC usagés dans le circuit du réemploi et du recyclage, c'est aussi soutenir la filière de la récupération et de la valorisation textile. C'est donner à cette filière les moyens de se développer, de créer de la richesse et de l'emploi.

Goûter de Noël des « Aînés »

A l'approche des fêtes et pour la deuxième année consécutive, la municipalité de Livernon a invité les aînés de la commune à un après midi festif.

Une cinquantaine d'entre eux étaient présents. Ils ont ainsi pu apprécier le spectacle proposé par Maïté Rolland, artiste Lissacoise qui les a emmenés en chansons dans les faubourgs de Paris, puis leur a interprété quelques succès d'auteurs français ainsi que



certaines de ses propres compositions.

Sollicités par la chanteuse ils ont également fait entendre leur voix et ainsi participé pleinement à cette manifestation.

Nous la remercions ainsi que son mari, qui a également contribué à cette bonne humeur

ambiante.

Un goûter fut donc servi où chacun se régala des friandises proposées.

Nous avons eu une pensée pour ceux et celles qui n'avaient pu se déplacer pour diverses raisons et espérons qu'ils puissent être de la fête une prochaine fois.

Nous souhaitons à tous une Bonne Année 2017.

Noël du personnel municipal

Jeudi 15 décembre avant que l'année ne s'achève, le Conseil Municipal de Livernon avait convié les employés de la commune à un apéritif dînatoire, dans la salle du conseil.

A cette occasion le Maire, M. Jacques Coldefy a pris la parole pour les remercier de leur travail et leur souhaiter de passer de bons moments en famille durant ces fêtes de fin d'année. Les membres du Conseil Municipal se sont associés à ces vœux.

Tout le monde a pu ainsi discuter dans une



ambiance détendue autour d'un verre et d'une petite collation. Une boîte de chocolats a été remise à chacun avant de clôturer la soirée.

Cette soirée conviviale a été aussi l'occasion de féliciter Brice LAPACHERIE pour la naissance de sa 2^e fille Maëline, née le 6 décembre et de lui remettre un cadeau.

METEO

Pluviométrie relevée par Philippe FRANCOUAL à Livernon au Pouzat

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Janvier	40	71.5	98	137.5	90	194.5	105.2
Février	49.5	10	90.5	115.5	79.5	92.5	72.9
Mars	85.5	30	117	73	61.5	108.5	79.2
Avril	2	159	83.5	64	143	124.5	96
Mai	31.5	82.5	129	90.5	41	112.5	81.1
Juin	66	59.5	77	68.5	115	82	78
Juillet	107.5	21	49	125	16.5	24	57.1
Août	41	31	71.5	79	149.5	11	63.8
Septembre	6.5	44.5	78.5	44	51	36.5	43.5
Octobre	53.5	50	105.5	18	34.5	95	59.4
Novembre	36.5	55	128	111	74	99	83.9
Décembre	116	97.5	48.5	59.5	15	15	58.5
	635.5	711.5	1076	985.5	870.5	995	879

Pluviométrie relevée par Jean PAULY à Livernon au Mas de Muscat

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Janvier	43	74	63	136	101	203	103
Février	52	9	87	99	84	98	71
Mars	91	35	116	77	66	112	82
Avril	7	162	82	69	174	118	102
Mai	45	93	141	74	40	133	87
Juin	60	58	85	73	83	62	70
Juillet	112	27	39	130	16	19	57
Août	57	32	98	64	137	16	67
Septembre	12	45	91	51	54	45	49
Octobre	56	49	117	26	51	91	65
Novembre	44	73	140	98	72	101	88
Décembre	138	110	55	66	18	21	68
	717	767	1114	963	896	1019	912

Le Calendrier des manifestations 2017

Date	Manifestations
14 janvier	Vœux de la Municipalité
18 janvier	Assemblée Générale « Lo Peyro Lebado »
29 janvier	Vide dressing – « Comité des fêtes »
24 février	Assemblée Générale – « Mémoire et Patrimoine »
24 février	Assemblée Générale – « Les Gais Lurons »
24–25 février	Bourse aux vêtements « APE » - Salle des fêtes de Livernon
28 mars	Soirée Aligot « ASL »
1 ^{er} avril	Bal disco – « Comité des fêtes »
2 avril	Promenade-découverte (Camboulit) – «Mémoire et Patrimoine»
30 avril	Promenade-découverte (Grézals) – « Mémoire et Patrimoine »
20 mai	Quine « APE » - Salle des fêtes de Corn
24 juin	Journée multi-sports + feu de la St Jean – « Comité des fêtes »
28 juin	1 ^o Marché Paysan – « Lo Peyro Lebado » (Marché tous les mercredis de 17h à 20h)
9 juillet	Promenade-découverte – « Mémoire et Patrimoine » + repas
1 ou 2 juillet	Kermesse de l'école avec repas – Salle des Fêtes de Livernon
6 août	Vide grenier et brocante – « Lo Peyro Lebado »
18-19-20 août	Fête votive – « Comité des fêtes »
30 août	Dernier Marché Paysan
10 septembre	Fête des plantes
17 septembre	Journée du Patrimoine – « Mémoire et Patrimoine »
8 octobre	Promenade-découverte (Quissac) – « Mémoire et Patrimoine »
11 novembre	Repas Poule farcie – « Lo Peyro Lebado »
Décembre	Goûter des aînés (+ 70ans) organisé par la Commune
Décembre	Quine des Gais Lurons

SAPEURS-POMPIERS DE LIVERNON

Le Centre d'Incendie et de Secours de Livernon

Le centre de Secours de Livernon est aujourd'hui constitué de 18 sapeurs pompiers volontaires dont 13 hommes, 6 femmes. Parmi ces 18 sapeurs, on dénombre 2 sapeurs en double affectation (ils sont également rattachés à un autre centre de secours) et 1 infirmière nouvellement recrutée en 2016.

Le nombre d'interventions pour l'année 2016 est aujourd'hui quantifié à 160, réparties de la façon suivante :

- **123 Secours à personnes**
- **19 Accidents**
- **16 Feux urbains et végétations**
- **2 Opérations diverses.**

On constate donc que le secours à personne représente aujourd'hui près de 78% de notre activité.

Le cumul de ces interventions totalise 1 145 heures, soit 1 145 heures que vos sapeurs pompiers, hommes ou femmes, ont consacré à secourir, à sauver, à protéger et ce, à toute heure de jour comme de nuit, et en toute circonstance. Et c'est bien là ce qui anime ces hommes et femmes : tendre la main.

Au nom de vous tous, livernonais, livernonaises, permettez-moi de les féliciter pour leur engagement sans faille et pour les valeurs qu'ils incarnent dans notre société où, à contrario, l'individualisme prime.

Cependant, il est des circonstances où les sapeurs-pompiers ne pourront répondre en temps voulu pour optimiser une qualité de secours ; je pense notamment au secours à personne (arrêt cardiaque par exemple), aux accidents domestiques, aux accidents routiers, aux feux... ; les secours doivent intervenir le plus rapidement possible pour être efficace ; les premières minutes sont essentielles et il faut être capable d'avoir les bons réflexes. Alors, oui, vous aussi vous devez être acteur de votre propre sécurité, de celles de vos proches et d'autant plus dans notre milieu rural.

Pour ce faire, des actions de sensibilisation gratuites ont été réalisées en 2016, ainsi que des formations (PSC1) au sein même du centre de secours de Livernon ; à notre grand regret, nous avons constaté un faible taux de participation.

Alors permettez-moi de vous donner un conseil : n'attendez pas de vous trouver face à une difficulté pour vous former !

Se former, c'est avant tout être capable d'intervenir en attendant l'arrivée des secours.

J'en profite également pour vous rappeler, qu'en cas d'urgence, il convient de composer le **112** pour prévenir les secours (ou encore le 18).

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence disponible partout dans l'Union Européenne (U.E.). Vous pouvez appeler le 112 pour contacter tout service d'urgence, à partir d'un téléphone fixe ou d'un portable gratuitement.

Lorsque vous contactez les secours, il est nécessaire de leur fournir les informations suivantes :

- la localisation précise de l'évènement,
- la nature du problème,
- le nombre de victimes,
- les risques éventuels,
- les premières mesures prises.

Répondez aux questions qui vous seront posées en gardant votre calme dans la mesure du possible et attendez que votre interlocuteur vous confirme qu'il a bien toutes les informations requises avant de raccrocher. Et si possible, restez sur place, en toute sécurité, pour guider les secours.

Après ces quelques conseils formulés, je réitère notre appel au volontariat. Si vous aussi vous souhaitez vous investir dans une démarche citoyenne, vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, alors rendez vous au centre de secours le vendredi soir vers 20h30 ou bien contactez-nous au 06 23 88 04 61 et nous vous exposerons toutes les modalités qui feront de vous un futur sapeur-pompier.

Il me reste à présent à vous exprimer, au nom de toute mon équipe, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Que les difficultés de cette nouvelle année vous soient épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. En un mot, nous vous souhaitons une très bonne année 2017 !

Sergent MAROT Chantal
Chef de Centre

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Livernon

L'amicale des sapeurs pompiers de Livernon est heureuse de vous présenter ses vœux les plus sincères pour que 2017 vous procure joie, réussite et santé pour vous et vos familles

Nous tenons également à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de nos traditionnelles tournées des calendriers, moment important pour nous, l'occasion de mieux cerner notre secteur d'intervention, de mieux vous connaître et de vous expliquer nos missions, notre savoir faire et notre fonctionnement départemental.



L'année 2016 a vu quelques changements au sein de notre centre de secours, Chantal Marot qui officiait en temps qu'adjointe a été nommée chef de centre en tout début d'année en remplacement du Capitaine Jean Marc Fontaine qui a fait valoir ses droits à la retraite. La cérémonie de passation de pouvoir a eu lieu à la salle des fêtes à l'occasion de notre Ste Barbe. Cérémonie émouvante de par la personnalité de Jean Marc Fontaine et de son riche parcours au sein du SDIS et de l'UD.

De nombreux copains, amis sapeurs, membres de la direction, chefs de centres avaient tenu à être présents à cette cérémonie, mais aussi de nombreux élus, le Président de l'Union Départementale du Lot, le Directeur du Service d'Incendie et de Secours et Mme la Préfète du Lot. Tous dans leur discours lui ont rendu un vibrant hommage pour ses qualités humaines, pour toute sa riche carrière au sein des pompiers du Lot ainsi que pour son implication à l'union départementale. Il a par ailleurs été élevé au grade de lieutenant colonel honoraire (1^{er} sapeur pompier volontaire du lot à être élevé a ce grade).

Madame la Préfète du Lot lui a également remis la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, classe vermeil pour service exceptionnel rendu.

Autre temps fort de cette passation de pouvoir, la prise de commandement de Chantal Marot, 1^{ère} femme sapeur pompier volontaire du Lot à être nommée chef de centre. Mme la préfète du Lot l'a chaleureusement félicitée pour son engagement depuis déjà de nombreuses années au sein de notre centre de secours et lui a souhaité bonne réussite dans ses nouvelles fonctions. Mais également au travers de Chantal, elle a rendu hommage à toutes les femmes intégrées au corps



des sapeurs-pompiers en cette année 2016, 40^{ème} anniversaire d'un décret de 1976 autorisant les femmes à intégrer le corps des sapeurs pompiers et à participer pleinement aux missions dans les mêmes conditions que les hommes, ce qui fut à l'époque une étape importante du combat pour l'égalité hommes femmes.

En février notre assemblée générale a élu un nouveau bureau qui a eu à cœur de travailler toute l'année pour améliorer le quotidien de tous les sapeurs pompiers de notre centre de secours. Nous avons également décidé d'organiser un quine qui s'est déroulé à Assier dans une salle comble à notre plus grande satisfaction. Nous renouvellerons très certainement cette manifestation en 2017

Je remercie l'ensemble des sapeurs pompiers de Livernon pour leur implication sans faille à toutes les manifestations qu'organise l'amicale dans une ambiance conviviale, sereine et appliquée. Un grand merci à nos familles pour leur patience et leur compréhension à notre égard, car elles subissent pleinement notre engagement et nos absences répétées pour le service mais aussi les nombreux week-ends consacrés à l'amicale.

Jean-Paul MEJECAZE

LA BRIGADE DE GENDARMERIE

L'année 2016 a vu quelques changements intervenir à la brigade de Livernon -46-. Ainsi, depuis le 01 juillet 2016, le Maréchal-des-Logis Chef Philippe TISSANDIER (40 ans) a pris le commandement de l'unité.

Par ailleurs, "le mercato de la période estivale" a permis de renouveler un tiers de l'effectif.

En effet, le Gendarme David MOUNIC (36 ans) originaire de Bagnères de Luchon -31-, marié sans enfant a quitté la Garde Républicaine où il a servi durant un lustre. Par choix, il a décidé de rejoindre notre département pour exercer le métier de brigadier.

Le Gendarme Alexandre PETTI (31 ans) quant à lui est originaire du département de la Gironde -33-, marié sans enfant, il a fait "ses premières armes" en qualité de Gendarme Adjoint Volontaire et consécutivement à sa réussite à l'École de Sous-Officier de Gendarmerie de Montluçon -03-, il a été affecté à Livernon -46-.



Le Gendarme Gaëlle GAUTHIER (36 ans) et le Gendarme Adjoint Jérémie LABURTHE (22 ans) n'ont fait l'objet d'aucun "transfert".

A ce jour, notre brigade compte six personnels dont le Major Philippe QUINET, commandant la Communauté de brigades Lacapelle-Marival/ Cajarc et Livernon (actuellement en détachement OPEX au TCHAD), ce qui correspond à l'effectif complet de l'unité.

En cette période particulièrement délicate, nous vous rappelons que la sécurité est l'affaire de tous.

Les gestes simples, s'ils sont systématiquement appliqués peuvent faire reculer voire disparaître certains phénomènes (verrouillage de vos biens immobiliers, véhicules...).

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants et disciplinés aux abords de l'école de Livernon -46-. Le respect des zones de stationnement et du règlement scolaire sont essentiels à la sécurité de nos enfants.

Nous sommes dans une zone rurale et de ce fait, il est important que vous notiez et/ou signaliez les immatriculations des véhicules suspects qui rodent dans nos campagnes, de surcroît la nuit.

L'opération "Tranquillité Vacances" est toujours d'actualité. Informez-nous de vos départs afin que nous puissions être plus attentifs et vigilants.

Nous vous rappelons également que dans le cadre de l'opération "tranquillité seniors", nous portons une attention particulière aux personnes âgées isolées.

Ensemble, faisons-en sorte que notre cadre de vie reste agréable et serein.

Depuis plusieurs mois, nous programmons chaque lundi (entre 19 heures et 20 heures) une sortie course à pied (tous niveaux).

Ainsi, c'est avec plaisir que nous vous invitons à nous rejoindre pour venir découvrir les multiples chemins et sentiers du causse qui gravitent autour de notre village.

Le départ se fait systématiquement à 19 heures depuis le parking du terrain multi-sports (en cette période hivernale, la frontale reste indispensable...).

Les militaires de la Brigade de LIVERNON -46- vous souhaitent à tous une excellente année 2017.

MDC Philippe TISSANDIER,
Commandant la Brigade de Livernon

L'école et les services périscolaires

La rentrée de l'année scolaire 2016/2017 s'est bien déroulée. On observe cependant une légère baisse des effectifs qui s'élèvent à 118 élèves contre 130 l'an passé.

Mme LACAZE-SALLE Séverine a quitté la direction de l'école pour de nouvelles fonctions au sein de l'Education Nationale.

Nous la remercions vivement pour son travail tout au long des années passées et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets professionnels.

Nous accueillons un nouvel enseignant, M. BERGEAULT Christol, et lui souhaitons une bonne année scolaire à Livernon.



L'équipe enseignante accompagnée du personnel est donc ainsi composée :

Mme CAPSAL Véronique fait fonction sur le poste de direction

Mme CAPSAL Véronique et Mme Le BIGOT Julie (décharge de direction) ATSEM : Mme TRAVAUX Caroline : Classe TPS PS MS 1 + 11 + 12 (dont une rentrée effective en janvier en PS) =24

Mme BOISSEE Sophie ATSEM : Mme FRANCOUAL Sylvie et Mme BOUYSSOU Carole AVS :

Mme CAZARD Christiane : Classe de PS GS : 8 + 13 = 21

M BERGEAULT Christol : Classe CP CE1 : 13 + 5 = 18

Mme BAUDIN Virginie : Classe CE1 CE2 : 5 + 15 = 20

Mme HUG Florence AVS : Mme MARTIN ALBA Brigitte : Classe CE2 CM1 : 6 + 13 = 19

Mme ROUSSARY Laëtitia : Classe CM2 : 17

Le projet de cette année est de créer des lieux et des activités porteurs du bien-vivre ensemble à l'école, de la PS au CM2... et de réaliser tout cela à moindre coût, dans une démarche respectueuse de l'environnement, et qui développe une vision respectueuse de l'enfant envers lui-même, et envers les autres...

L'équipe enseignante désire inscrire les projets de l'école dans une dynamique éco-citoyenne et souhaite y inviter d'autres partenaires : la mairie, des associations locales, des parents volontaires, etc...

Autour de l'école

Les services de garderie et de cantine restent inchangés.

Les horaires d'accueil avant et après la classe sont stables eux aussi. Les enfants peuvent arriver dès 7h30 et être gardés jusqu'à 18h30. (La demi-heure de 16h à 16h30 est gratuite). Ils sont sous la responsabilité des personnes suivantes : Mmes Carole BOUYSSOU, Karine MAHLER et Corinne BERTOLINO. La période de 16h à 16h 30 est assurée par l'ensemble des agents employés aux écoles

Nous remercions Mme Claudine BIGACHE et Mme Nelly VOISIN, qui n'ont pas repris leurs fonctions à la rentrée de septembre, pour le travail accompli auprès des enfants.

Les activités du temps périscolaire sont toujours en place le vendredi après-midi, de 14h45 à 16h30. Elles restent coordonnées par l'association REISSA.

Nous souhaitons à toutes les personnes qui œuvrent auprès des enfants une Bonne Année 2017.

Jeanine LAFON, Isabelle PAULY

Les Associations

LES GAIS LURONS – «Le club des aînés Livernon-Grèzes»

Les années passent, nous aussi hélas. Et l'on finit même par trépasser C'est ainsi que nous pleurons la disparition de deux adhérents et non les moindres. Il s'agit de René BALDUENA et de Maurice LABRUNIE, deux bons compagnons de route. René fut notre président depuis la disparition de Jeanne Marion et il prit alors en main la destinée du club en nous faisant vivre de bonnes aventures goûteuses et joyeuses, à toutes lesquelles comme nous nous et nous toutes, Maurice et son épouse prenaient grandement leur part. Ils ont marqué nos cœurs d'une empreinte solide, joyeuse et indéfectible. Nous pensons à vous nos deux amis et pas de panique, à bientôt sans aucun doute

Le cœur gros et le bagage de plus en plus mince hélas, le club a résisté cette année encore à une inflation galopante et tant bien que mal, il a réussi à nous régaler, nous balader, nous amuser et nous en faire voir de toutes les couleurs. Les chaleurs et les grandeurs de notre belle France étaient toujours au rendez-vous. Ajoutons toutefois qu'il nous a fallu nous regrouper avec nos amis les aînés de Reyrevignes pour assurer certaines sorties et en faire diminuer le prix du bus puisque le nombre de voyageurs augmentait. Imaginez donc, tout ceci a commencé :

- **le 13 mars** où nous avons assisté à une pièce amusante à souhait à Côté Rocher à Rocamadour « Dix ans de mariage » ; le titre de la pièce prometteur s'il en est, n'a pas manqué de nous faire sourire, rire et grimacer tant on pouvait s'y retrouver.
- **le 20 mai**, c'est pour Brantôme que nous avons embarqué tôt le matin dans deux autocars avec nos copains et copine de Reyrevignes (plus de 60 personnes). Belle petite ville médiévale de Dordogne, que nous avons sillonnée cheminant dans les ruelles et sur les ponts chargés d'Histoire et de vestiges aussi beaux que surprenants. Une petite promenade en barque sur le canal et sur la Dronne nous a fait digérer le repas qui fut comme il se doit digne de nos ventres affamés et de nos papilles gourmandes.
- **le 7 juin**, le club avait prévu un pique-nique en pleine campagne, mais hélas il pleuvait ce jour là et nous nous sommes rabattus sur la salle des fêtes de Livernon au chaud et à l'abri. Ce contretemps météorologique ne nous a certes pas empêchés de nous régaler et de nous amuser.
- **le 10 juillet**, c'est en l'église de Livernon que nous avons convié la chorale de Merlival de Lacapelle Marival à donner un récital auquel un grand nombre de personnes ont assisté. Une grande réussite pour nos oreilles
- **du 5 au 9 septembre**, notre grand voyage annuel nous a conduit avec les Joyeux Compagnons de Reyrevignes sur les rivages de la Riviera secrète à Grasse. Quatre jours sous le soleil de la Côte d'Azur nous ont revigorés et gavés.
- **le 18 octobre**, en route pour Martiel en autocar, où un succulent « stofi » nous attendait de nageoire ferme. Comme à l'habitude, tout fut un véritable régal : le repas, l'ambiance, la gaieté et les rires.

- **le 27 novembre**, le sempiternel quine organisé à la salle des fêtes a rempli les lieux et a comblé de cadeaux les joueurs les plus chanceux (oie ou canard avec ou sans foie, paniers gourmandes, corbeilles de fruits, bonnes bouteilles)

- **le 13 décembre**, nous avons clôturé l'année chez Madame Lacroix à Savin devant un repas digne de ce nom, où velouté, foie poêlé, légumes frais, dessert et boissons à volonté nous ont laissés sinon pantois au moins repus et contents.

Nous espérons vous retrouver tous en 2017 avec un nouveau Président (de la République bien entendu) et ravis de nous lire encore une fois.

Le Bureau

ACTIVITES DE L'AERO-CLUB LIVERNON VOLTIGE

L'Aéroclub Livernon Voltige (ACLV) est un aéroclub complémentaire pour la formation à la voltige et l'animation dans divers Meetings.

Cette année Philippe Studer, un nouvel élève a été formé. Il a renouvelé son brevet de Base et a activé ses qualifications Voltige 1 et 2ème cycle sur mon Stampe mis à disposition pour l'ACLV.

Le 25 juin, l'ACLV a animé le cinquantenaire de la Grande Vadrouille à Mende. A la demande de la ville de Mende, Daniel et Bernard sont partis avec le Stampe pour voltiger à la verticale du terrain et participer à la fête qui s'est terminée à l'initiative de la ville par la projection en nocturne du film « La grande vadrouille », grand moment de détente qui nous a bien amusés. Hélas nous avons eu un petit incident mécanique (prise d'air à la pipe d'admission) et nous avons dû réparer sur place, avec l'aide du mécano du club.

Le 9 juillet l'ACLV a participé au rassemblement de RSA de Vichy et a ramené les dernières informations sur les nouvelles normes aéronautiques.

Le 15 Aout lors d'une balade au dessus de Rocamadour accompagné de mon fils Fabrice, nous avons constaté une rupture d'une pipe d'échappement et nous avons dû nous poser sur le terrain de Lacave. Une frayeur qui se termine bien. Merci au propriétaire M. André Lestrade qui a hébergé l'avion et nous a ramenés.

Le 3 septembre, journée Baptême de l'air avec un avion professionnel de Montauban de la Sté FB Aéro et avec l'hélicoptère de Bruno Ruault de Rodez.

Le lendemain, lors du rassemblement RSA constructeurs amateurs du Sud-Ouest, nous avons accueilli 37 Aéronefs, dont un Bébé Jodel venant d'Espagne.

Le samedi 10 septembre, journée exceptionnelle..... Décollage à 15h du Stampe F BEPY, avec aux commandes Daniel et son co-pilote Philippe. Nous étions attendus à St Junien dans la Haute Vienne pour animer le meeting. A 15h 35 passant le travers de Brive EST, le moteur s'est mis à siffler et nous avons constaté une perte de pressions d'huile ainsi qu'une odeur d'huile chaude qui nous venait dans les narines PANNE MOTEUR, la pompe à huile nous avait lâchés. Nous avons pris contact radio avec la tour de Brive pour signaler notre situation et nous avons dû précipitamment nous poser dans un pré à

vaches au lieu dit le Mazan, commune de Cosnac en Corrèze. L'atterrissage s'est bien passé, nous nous sommes arrêtés à la limite de propriété !!!!!

Le propriétaire M. Jean Claude Genevrières surpris nous a accueillis avec le sourire, et



nous a beaucoup aidés. Il a fallu démonter en plein champ le moteur pour le ramener à Figeac chez Pierre afin de le remettre en état. Trois semaines après, accompagné par Bernard et Pierre, nous avons ramené le moteur pour le remonter sur l'avion. Enfin, après accord de la Gendarmerie de Larche, un arrêté Préfectoral me donnant l'autorisation de décollage et pas mal d'émotion, j'ai pu décoller et 35mn après je posais le Stampe sur le terrain de Figeac Livernon !!! Depuis ce

dernier vole sans problème, mais ce sont trois semaines perdues qui nous ont fait hélas manquer deux grands Meetings : celui de Francazal et celui de Gimont dans le Gers.

Enfin samedi 19 novembre, l'Aéroclub Livernon Voltige (ACLV) a fêté les 40 ans de l'arrivée de mon STAMPE sur l'aérodrome de Figeac-Livernon. Cet avion de voltige est arrivé le 3 novembre 1976. J'ai à ce jour effectué 1500 heures de vol sur ce STAMPE et 500 heures sur ROBIN et CESSNA ; soit un total de 2000 heures de vol.



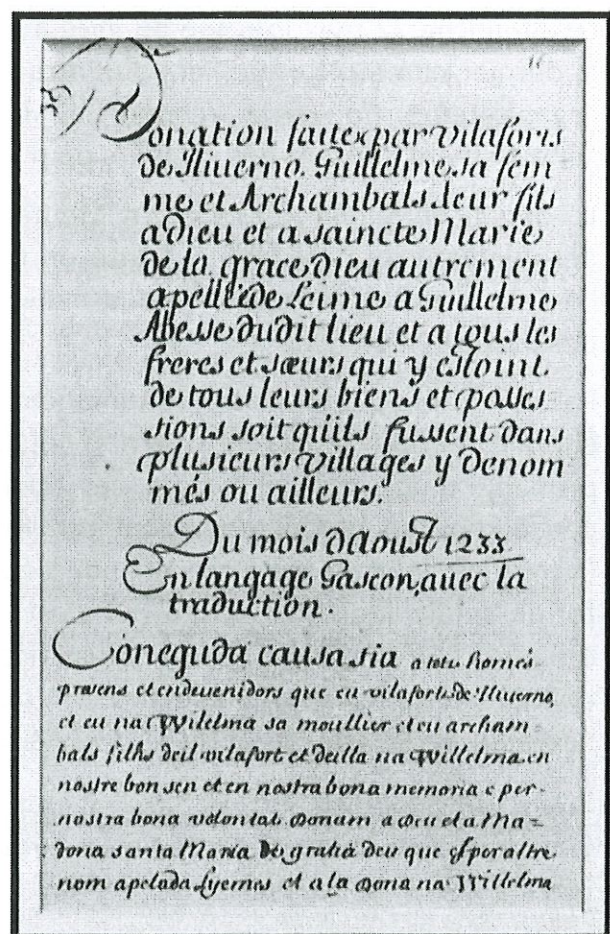
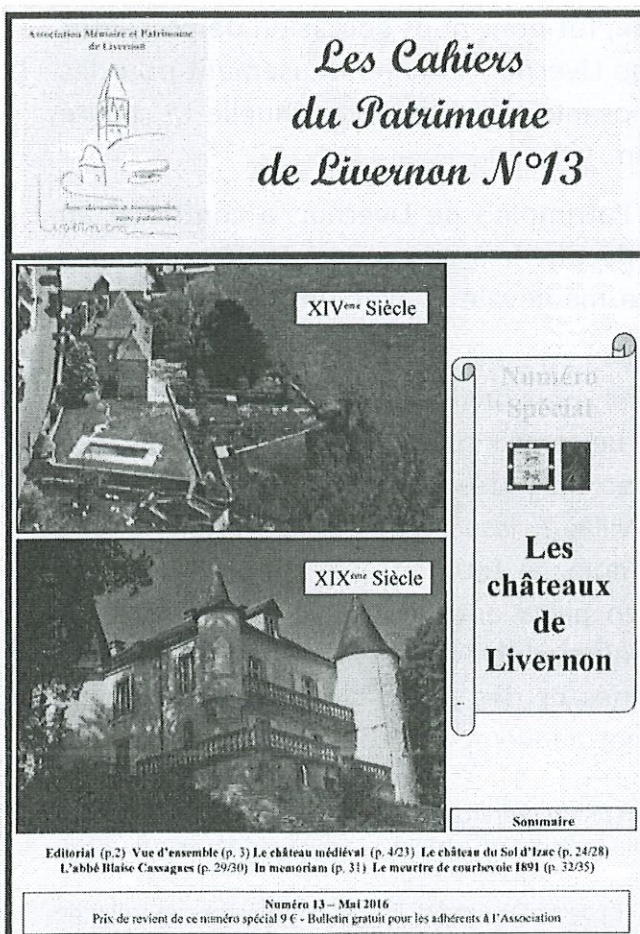
En conclusion 2016 aura été une année surtout marquée par la mécanique, mais fort heureusement tout s'est bien terminé. J'espère que 2017 sera une meilleure année, avec déjà 5 meetings de programmés.

Bonnes fêtes à tous dans l'attente d'avoir le plaisir de pouvoir vous amener dans cette superbe machine.

Daniel CLOUET

Les Cahiers du Patrimoine de Livernon : mémoire du village.

En mai 2016, le treizième numéro est paru avec un **thème majeur consacré aux châteaux du village**. L'un est bien visible par tous et les témoignages le concernant sont encore bien présents dans les mémoires locales. On y découvre notamment un personnage hors du commun, l'abbé *Cassagnes* constructeur de ce petit château XIXème S. au Sol d'Izac. L'autre, du XIVème S., est enfoui sous des vestiges ignorés et n'est plus aujourd'hui dans la mémoire des habitants de Livernon. C'est après 10 ans de recherches dans différents documents, notamment sur Internet, que ce monument historique s'est imposé à l'évidence. Certains anciens m'avaient dit y avoir joué dans les caves quand elles étaient encore accessibles. Aujourd'hui, les Livernonais passent fréquemment à côté de cette ancienne demeure seigneuriale médiévale d'un certain *Villefort de Livernon* sans la remarquer. Ils empruntent son ancien fossé de défense sans le savoir. Depuis la fontaine St Rémy, ils peuvent apercevoir les 120 m du rempart extérieur qui le protégeait face au sud. Ce numéro le décrit, il reste sans doute incomplet mais il mérite l'attention de celui qui voudrait mieux connaître où il habite. Ci-après la page de couverture et le fac-similé d'une donation faite par Vilaforsts de Jliverno à l'abbesse de Leyme en 1233.



Les principales activités

L'Assemblée générale du 19 février 2016 (46 présents et représentés) a fait l'objet d'une présentation par diaporama, pour la rendre plus dynamique à suivre. André Pérardel a proposé comme l'an passé d'élire un nouveau président pour le remplacer mais, à nouveau, aucun candidat ne s'est proposé. Le bureau a été renouvelé à l'unanimité¹.

L'association a organisé sa première promenade-découverte **sur les chemins du Causse** le dimanche 03 Avril 2016. Sous un soleil printanier, nous sommes allés du Menhir de Bélinac au Dolmen du Pouzat en passant par le chemin des anciennes bergeries du Mas de Tourel-Est et de Coursan. Au Pouzat nous avons rencontré Jacques Dupety qui nous a fait quelques commentaires sur le « BRF » avant de découvrir avec Philippe Francoual le dolmen trônant au milieu de son champ et de revenir par le hameau de Bélinac.

Le dimanche 1^{er} mai, ensoleillé mais frais, nous sommes allés à Théminettes visiter la **grotte de Marut** avec sa galerie de 150 m occupée en partie par un beau lac transparent bleu-vert. Puis, méconnues par de nombreux participants, nous avons parcouru le site des « **Pertes du Francès** ». Ce ruisseau provenant du Limargue, apparaît et disparaît à Théminettes pour rejoindre le système karstique de l'Ouyse et surgir à Cabouy avant de se jeter dans la Dordogne à Lacave. Parfois, quand les pluies sont trop abondantes, l'eau peut remplir totalement l'étroite vallée sur une dizaine de mètres de haut. On a pu aussi admirer quelques belles maisons quercynaises et l'ancien presbytère datant de la Renaissance.

Le dimanche 22 mai, **journée du livre** à Livernon, fut pour nous l'occasion de présenter le dernier numéro des Cahiers du Patrimoine de Livernon². Malheureusement pour les organisateurs (*lo peyro lebado*) et les exposants, la pluie continue a limité sérieusement l'intérêt des visiteurs pour ce salon.

Le dimanche 5 juin l'Association Mémoire et Patrimoine de Livernon a contribué au déroulement du parcours **ViaSanté** en faisant découvrir à un groupe de 20 personnes l'église, le site de « l'oasis », de la maison-forte médiévale ... avec un très bon accueil des participants.

Par une belle journée d'été, le dimanche 3 juillet, nous invitons à une découverte des **chemins périphériques de Livernon** soulignant un terroir circulaire antique. Survivance probable d'un cadastre romain, ces terroirs bien délimités ont souvent la forme d'un cercle presque parfait englobant ou non un village. Issus d'une fortification initiale (« motte » féodale ou château) qui s'est agrandie, le tout encerclé de fossés, cette forme serait liée à la société qui s'est mise en place autour de l'An Mil. Mais, très discutée, cette notion de terroir circulaire peut aussi n'être que les limites des premiers défrichements entrepris, souvent par des moines et des *frères convers*³ autour d'un hameau, d'une abbaye ou d'un prieuré. Le débat a vivement intéressé les participants

¹ Président André PERARDEL ; vice-président André ISSALY ; secrétaire Gérard LAVERNHE ; secrétaire-adjoint Jean-Luc MOLLES ; trésorier Daniel FOUILHAC-GARY ; trésorier-adjoint André BOUYSSOU ; membres Marinette BODI, Guy BODI, Marie-Ange GREGOIRE, Dany PERARDEL.

² Les *Cahiers du Patrimoine de Livernon* n°13 (mai 2016) 36 pages. Demandez le à la boulangerie, au salon de coiffure ou à Daniel Fouilhac.

³ Personnes pieuses qui travaillent dur, chargés des travaux domestiques et des champs, issues d'ordinaire des classes laborieuses : incapables d'atteindre le niveau d'études nécessaire pour accéder aux ordres sacrés, elles ne s'en sentent pas moins attirées par la vie religieuse et sont capables d'apporter leur contribution à leur maison ou à leur ordre. Le prieuré Saint-Namphaise des Augustins de Livernon a eu, sans aucun doute, des frères convers pour exploiter leur domaine agricole. En 1789, c'est le métayer Boudet qui gérait ce domaine.

qui découvraient le village de Livernon sous des angles inattendus. Cette promenade-découverte a été suivie à la salle des fêtes par un apéritif et un repas campagnards très appréciés des quarante participants pour une contribution modique (5 €).

En juillet et en août, l'association a tenu son petit **stand habituel sur le foirail**, les mercredis de 17 h. à 19 h. pendant le marché fermier. Cette présence est assez contraignante mais elle génère des contacts et des opportunités pour faire découvrir les singularités du village, recueillir des avis critiques, souvent des compliments et parfois des auteurs de futurs articles pour notre bulletin.

Le dimanche 18 septembre, **journée nationale du Patrimoine** à Livernon, nous avons organisé une visite libre de l'église avec exposition de documents sur l'histoire du prieuré St-Namphaise, de la maison forte médiévale *Villafortis* avec, en continu, un diaporama présentant les richesses et la variété du Patrimoine de Livernon. L'après-midi une promenade-découverte de 3 heures aller-retour emmenait 25 personnes visiter par les chemins du Causse « **l'ensemble rural remarquable** » **du mas de Tourel-Ouest**, classé monument historique. L'accueil chaleureux de Vincent et Murielle Delachapelle a permis de prendre conscience de l'énorme travail de restauration et d'entretien entrepris dans le respect du site au charme indéfinissable.

Enfin, le dimanche 9 octobre par une matinée ensoleillée mais fraîche, nous nous retrouvons près de la halle de Thémines où nous attendait Paul Brunet pour nous guider dans **la perte de l'Ouyse**. La rivière de l'Ouyse, affluent de la Dordogne, ne parcourt qu'un kilomètre sur la commune avant de disparaître sous le Causse en direction de Rocamadour. Mais, ce court passage à l'air libre à Thémines connaît des crues spectaculaires. Ainsi, par exemple, le 18 août 1893 les eaux se sont élevées de huit mètres en 4h. Plus récemment, en novembre 1999, une crue emprisonne des spéléologues pendant 8 jours dans le gouffre des Vitarelles. Occasion, pour Paul brunet, de nous conter avec verve et humour plusieurs histoires « vraies » et de nous montrer la photo du site rempli à ras bord le 9 juin 2010 allant jusqu'à submerger le vestiaire du stade et à remonter vers Rueyres !

Il faut souligner que cette année 2016 a vu une participation importante à nos activités de découverte, de 25 à 45 participants, en majorité extérieurs à Livernon. Ce succès est corrélé avec une augmentation de l'ordre de 20% des adhérents. Avec le temps, et l'activité soutenue du bureau, la notoriété de l'association Mémoire et Patrimoine de Livernon s'est renforcée.

Calendrier prévisionnel 2017

Nos «promenades-découverte» ont lieu le dimanche matin. Le calendrier est prévisionnel, des modifications peuvent exceptionnellement intervenir sur la date ou le thème en fonction des aléas liés notamment aux disponibilités et aux opportunités du moment.

Dans la semaine qui précède les activités prévues, consultez les affichettes, les tracts et les mails que nous diffusons à ces occasions.

- Vendredi **24 février** 2017 (20h30) Assemblée générale de l'association (mairie).
- Dimanche **2 avril** 2017 : promenade-découverte de Camboulit.

- Dimanche **30 avril 2017** : promenade par les chemins et découverte de la Carrière des Grézals.
- Dimanche **21 mai 2017** (à confirmer) : salon du Livre à Livernon.
- Les **mercredis du 28 juin au 30 août de 17h à 19h** : stand de l'association sur le Marché paysan du foirail.
- Dimanche **9 juillet 2017** : promenade-découverte jusqu'au lac de Lacam en passant par le Boyme et retour à la salle des fêtes pour partager l'apéritif et le repas campagnard.
- Dimanche **17 septembre 2017** : journée nationale du Patrimoine à Livernon (thème et promenade à définir).
- Dimanche **8 octobre 2017** : promenade-découverte de Quissac.

L'association Mémoire et Patrimoine de Livernon vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et vous invite à suivre l'une ou l'autre de nos activités gratuites et bénévoles.

André PERARDEL, Président.

PG CTAM

Le 6 mars 2016, après l'Assemblée Générale tenue à Livernon, une soixantaine de participants se sont retrouvées à Espédaillac pour festoyer autour d'un bon repas.

Le 11 juin, l'association a participé à la journée organisée par ALA à Issepts.

Le 15 juin, départ de Livernon à 8h pour un voyage d'une journée. Direction Villefranche de Rouergues, arrivée à 10h à St Projet dans le Tarn et Garonne avec visite du château de la Reine Margot puis cap sur Varaire où nous avons partagé un succulent repas. Pour digérer visite des phosphatières de Bach dont le propriétaire, M. Braquillanges Guy, est un de nos adhérents âgé de 96 ans. En résumé, journée agréable dans une chaude ambiance qui ne demande qu'à être renouvelée !!!

Le quine du 3 décembre, n'a pas eu hélas l'affluence de l'année précédente.

Les membres de la section de Livernon vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'an 2017.

Roland AUGUIE, Président des PG CATM

Comité de jumelage «Livernon-Avesnes»

C'est une vieille amitié qui réunit Livernon et Avesnes-le-Comte, initiée par les anciens combattants des deux communes.

En octobre 2015, les maires de chacune d'entre elles officialisaient un jumelage lors de la venue d'une délégation de nos amis du Pas de Calais.

Dans la foulée, en mars 2016, était créé le Comité de jumelage « Livernon-Avesnes ».

Les statuts de cette nouvelle association parlent d'eux-mêmes :

Article 2 : Objet

L'association a pour buts :

- d'animer, en liaison avec la politique municipale, et dans le cadre des engagements pris par les communes et consignés dans le serment de jumelage signé par les maires, le jumelage de la commune de LIVERNON (Lot) avec la commune d'AVESNES-LE-COMTE (Pas de Calais).
- de développer avec cette commune des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif ou scolaire pour contribuer à un développement durable solidaire et au renforcement de la paix dans le monde.
- d'organiser des rencontres, des visites ou des séjours de délégations.

Une trentaine d'habitants de la commune sont déjà membres du Comité de jumelage... Nous en espérons bien sûr davantage et qui représenteraient toutes les forces vives de Livernon. Les relations d'amitié entre nos deux communes pourraient se décliner sur de nouveaux terrains : entre les élèves des écoles par exemple... ou entre nos équipes de football...

Le voyage à Avesnes



L'arbre de l'amitié planté à Avesnes

En septembre dernier, une délégation de Livernonais s'est rendue en Artois pour visiter la région. Ils rendaient la politesse aux Avesnois venus à Livernon l'année précédente.

Comme il fallait s'y attendre, l'accueil de nos amis du Pas de Calais fut extraordinaire : séjour dans les familles, visite du musée de la mine de Lewarde et des lieux de mémoire de la Grande guerre, manifestations officielles, plantation d'un arbre de l'amitié...

Accueil extraordinaire et séjour passionnant qui permettaient au quercynois de découvrir ce pays artésien marqué par l'histoire et qui, malgré bien des souffrances, conserve un sens de la solidarité et une joie de vivre exemplaires.

L'amitié entre les deux communes ne fait que commencer...

Jean-Paul MEJECAZE

Marie-Jo FOUILHAC-GARY, Jean PAULY

Chanson écrite par Jean Pauly et chantée par les livernonais lors de leur déplacement dans le Pas de Calais

De nos lieux-dits de Livernon

Qui dit encore les anciens noms
De nos lieux-dits de Livernon
Qui dit encore les anciens noms
De nos lieux-dits de Livernon
Les Escabasses, la Sermentie
L'Al'odel et Regouty
La Passerate et Bertrandy
Qui dit encore ces noms

Le bel accord au vieil accent
Entre les noms et les lieux-dits
Le bel accord au vieil accent
Entre les noms et les lieux-dits
Les Escassis, les Champs Rougets
Baoumétou, Chamalet
Une cazelle, des murs troués
Au bel et vieil accent

Lointain décor à l'horizon
A l'horizon des ciels troublés
Lointain décor à l'horizon
A l'horizon des ciels troublés
La Combe grande et Cloup Marty
Le Cassagnol, Régouty
Les Vignes basses et le Pâtis
Lointains à l'horizon

Qui cherche encore l'ancien
sentier

Sous le chantier du temps
présent

Qui cherche encore l'ancien
sentier

Sous le chantier du temps
présent

La Pouze vieille des vieilles gens
Les Cayroux, les Pendants
Et de Vichelle jusqu'à Coursan
Où est l'ancien sentier



La chorale livernonaise !!!!

Ech jum'lach' (Chanson chantée par les Avesnois lors de leur venue à Livernon en 2015)

Ech' jum'lach' il est bien acté
Albert Jacuques y l'ont paraphé
Combattants et chés conseillers
Porte-drapeau et sapeurs-pompiers
A Livernon, diminch, y sont réunis,
Sul' plach' dech' villach poul' cérémonie
Tous ach' monument y sont rassemblés
Ché deux Maires insoonne s'y sont inclinés ;

Aux temps anciens un résauneu bien
In dijant qu'après Paris ché Avesnes
Aux temps anciens in résauneu bien
In dijant qu'après l'Quercy ché Avesnes



La fanfare d'Avesnes- le-Comte

Association pour la Valorisation et l'Expérimentation des Bois Raméaux Fragmentés

Deux mille seize s'en va, deux mille dix sept s'en vient !

AVEBRF a donc effectué sa sixième mission dans le petit village d'El Hamri; et nous pouvons dire que les choses vont bon train:

- Le forage est terminé, l'eau va pouvoir jouer son rôle dans tous les petits jardins familiaux
- Le grand jardin de démonstration et de recherche va maintenant voir le jour, un hectare de plantes nourricières !
- Les bâtiments du centre AFEMAC sont depuis peu équipés de gouttières et l'eau peut être stockée, il n'y a pas de petites économies pour cet élément essentiel.
- L'association AFEMAC a participé à la COP22 de Marrakech et a rencontré le regard étonné de nombreux participants.



Du BRF, un bon paillage, le résultat sidérant d'un jardinier, qui maintenant vend au marché de la commune.....tout ça il faut le dire, sans traitements ni engrais chimiques.

Pour cette année 2017 qui arrive, un grand programme de plantation d'arbres, puisque la Direction des Forêts a fait cadeau au village d'un millier de jeunes arbres dont sans doute une partie ira aménager le grand jardin.



Quelques agriculteurs au travail, sur une parcelle écrasée de soleil. Nous sommes en zone aride c'est à dire moins de 200 mm de pluie sur un an.



Hormis le Maroc, notre commune a participé à l'initiative du PNRCQ « zéro phyto ». Les déchets issus de l'entretien des chemins de promenade, ont été broyés, puis distribués aux concitoyens : initiative largement et positivement accueillie.

AVEBRF : ferme du Pouzat 46320 Livernon téléphone 05 65 40 46 98

BIBLIOTHEQUE

« Je laisse derrière moi les rumeurs de la place. J'entre dans la bibliothèque. D'une manière presque physique, je sens le poids des livres, l'ambiance calme d'un ordre, le temps par magie disséqué et conservé.... »

Jorge Luis Borges, *L'auteur et autres textes*

Le grand écrivain argentin serait-il entré dans notre modeste bibliothèque ?

Hum !

Mais si modeste soit-elle, la bibliothèque de Livernon avance pour le bonheur des petits et des grands dans un rythme de croisière retrouvé.

Et comme le bonheur ne se raconte pas, je me contenterai de livrer à votre méditation deux pensées qui – j'ose l'espérer – vous inciteront à poursuivre dans le choix du livre. Celui-ci n'est-il pas plus sensuel qu'une tablette ou une liseuse ?

Ces vers d'Alfred de Musset d'abord :

« Oh, depuis quand un livre est-il donc autre chose
Que le rêve d'un jour qu'on raconte un instant ;
Un oiseau qui gazouille et s'envole ; une rose
Qu'on respire et qu'on jette, et qui meurt en tombant ;
Un ami qu'on aborde, avec lequel on cause,
Moitié lui répondant et moitié l'écoutant ? »

Un spectacle dans un fauteuil

Et ces lignes de Montesquieu :

« Aimer à lire, c'est faire un échange d'heures d'ennui que l'on doit avoir dans sa vie, contre des heures délicieuses »

Cahiers

Plus prosaïque, voici les nouveaux horaires :

- Lundi : 10h à 12h
- Jeudi : 14h à 18h

Sauf pendant les vacances scolaires.

Vous remarquerez que nous avons élargi la plage du jeudi car, cette année, trois classes fréquentent la bibliothèque ; nous nous en réjouissons.

Si toutefois d'autres horaires vous convenaient mieux, nous restons ouvertes à vos propositions.

Les bénévoles – Monique Sol, Simone Pons et Jeanine Lafon – espèrent pour vous une année de sérénité et de santé et vous attendent de plus en plus nombreux.

Simone PONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour l'APE, l'année a débuté avec l'assemblée générale du jeudi 15 septembre 2016. Après avoir fait la lecture du bilan très positif de l'année écoulée, il a été voté le même bureau que l'an passé à savoir :

Présidente : Laëtitia Vayssié

Secrétaire : Katia Raffy

Trésorière : Magali Coldefy

L'an dernier, **les fonds apportés par l'APE ont permis de financer :**

- une grande partie du projet musique Ki-Bongo
- la sortie à la réserve zoologique de Calviac avec le bus pour les élèves de maternelle
- la sortie grotte de Pech Merle (entrées + ateliers) pour les classes de CP, CE1 et CE2
- le spectacle de magie et l'animation (jonglerie, magie, échasse...) le jour de la kermesse

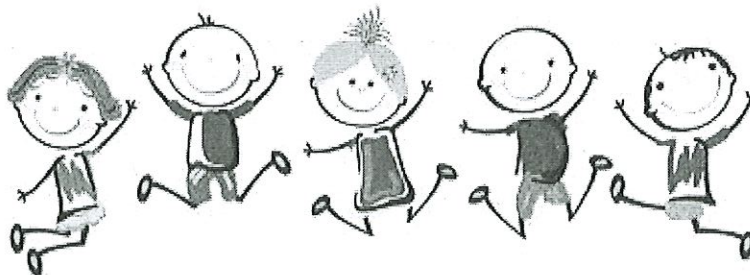
Soucieux de pouvoir soutenir au mieux financièrement les projets de l'école, nous organiserons :

- **les 24 et 25 février 2017** une bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Livernon.
- **le samedi 20 mai 2017 au soir** un quine à la salle des fêtes de Corn.
- **le samedi 1 juillet ou le dimanche 2 juillet 2017** la kermesse avec un repas ouvert à tout le monde à la salle des fêtes de Livernon.

Pour finir, nous remercions les mairies de Livernon, Corn, Grèzes, Espédaillac, Durbans, Flaujac et Quissac pour leurs subventions.

Nous remercions également les autres associations d'avoir la gentillesse de nous prêter leur matériel ainsi que toutes les personnes qui donnent de leur temps pour nous aider et nous permettre de mener à bien les manifestations.

Enfin, l'APE vous souhaite une très bonne année 2017, qu'elle vous apporte bonheur et santé.



Le bureau de l'APE

LA CAUSSENARDE



L'association défend la conservation de la " brebis Causse du Lot" dans son biotope naturel. Son élevage a façonné le paysage du causse : murets de pierres pour limiter les parcelles, lacs de St Namphaise comme abreuvoir, entretien des herbages et des sous-bois...

Son objectif est de **valoriser la Causse du Lot grâce à des produits lainiers de qualité**, réputés depuis les Romains pour son gonflant : matelas, couvertures tissées, couvertures piquées, fil à tricoter... et de constituer une **filière laine** cohérente et de proximité.

Elle permet de communiquer et de transmettre des savoirs et des savoir-faire concernant la laine et la brebis. Tondre, trier, filer et tisser la laine sont parmi les premiers gestes qu'apprit l'humanité, avec l'invention du fuseau et de la navette. La laine et le fait-main connaissent un véritable renouveau. Ce sont aujourd'hui de jeunes éleveurs et créateurs qui viennent à nous pour affiner leur choix de travail, découvrir des gestes ancestraux et développer une dynamique des laines locales. Pour eux, la laine est un produit d'avenir.

En mélangeant différents matériaux, végétal, minéral etc... ils explorent des pistes originales afin d'apporter de nouvelles perspectives à l'utilisation de la laine. Notre défi est de démultiplier cette dynamique à travers des actions qui vont de la connaissance de la matière, à l'échange de savoir-faire en passant par l'animation de manifestations et de formations. Nous avons accueilli cette année une quarantaine de stagiaires.

Dès 2017, au Caf' Causse à Assier nous exposerons "la laine" en partenariat avec le Parc Naturel des Causses du Quercy.

La Causse du Lot

Association loi 1901

Mairie de Livernon

46320 Livernon.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse contact@lacaussenarde.org ou nous appeler au **05 65 11 46 13** ou au **06 52 64 08 03**



LO PEYRO LEBADO – Association d'Animations Livernonaises

Malgré une année 2016 en demi-teinte Lo peyro lebedo se porte bien.

Les animations ont débuté ainsi :

Le 28 février : Thé dansant organisé à la salle des fêtes une première fois pour notre association.

Il était animé par la formation de Mr Robert Laveur « A nos tendres souvenirs ». Danses et chansons nous fait passer une agréable après midi.

Pour restaurer les danseurs, petits gâteaux, crêpes, gaufres, champagne et boissons chaudes étaient servies par nos soins.

Le 22 mai : Journée du livre, foire aux fleurs et produits régionaux, cette année nous avons décidé d'ajouter un vide grenier.

Cette journée ne nous laisse pas que des bons souvenirs : pluie battante et vent violent ont mis rapidement fin à ces animations.

Le 29 juin : Ouverture du premier marché paysan de la saison.

Accueil des producteurs, vœux de réussite pour bien démarrer la saison 2016.

Verre de bienvenue et ses toasts offerts à toutes les personnes présentes sur le marché.

Les marchés paysans ont lieu sur le foirail du dernier mercredi de juin au tout dernier mercredi du mois d'aout de 15 heures à 20 heures.

Le 13 juillet : Repas gourmand préparé et servi par les producteurs du «marché paysan». Les tables, chaises, et la buvette sont mises à la disposition du public par « lo peyro lebedo ». La soirée était animée par l'orchestre «Nanou passion».

Le 24 juillet : Vernissage du Salon des Causses.

Pour le cinquantième anniversaire de l'exposition et afin de fêter l'évènement, de nombreuses invitations avaient été lancées.

Cette année l'exposition était particulièrement réussie on pouvait y découvrir de nouvelles et

belles créations, peintures, sculptures, photographies présentées dans un décor revu et visité, par les responsables de ce salon.



Merci à toutes les personnes qui se sont investies pour le bon déroulement de ces journées, l'exposition était ouverte toutes les après midi de 15 heures à 18 heures du 24/07 au 10/08.

Après Jeannette Liauzun qui comme chacun le sait en fut l'instigatrice, nous devons remercier chaleureusement Mme Suzanne Potier pour son investissement et tout l'amour qu'elle a su donner à ce salon, recherche des exposants, présentation des

tableaux, décoration, soin du détail, elle en était la cheville ouvrière depuis le départ de Jeannette.



Suzanne souhaite aujourd'hui pour raison de santé se retirer de l'Association, ce dont nous comprenons très bien.

Tous les membres de Lo peyro lebado lui souhaitent un repos bien mérité ainsi que leurs meilleurs vœux de bonne santé.

Tous les ans depuis cinquante ans cette exposition ouvre ses portes, nous pensons que la fin d'un bail est atteinte aussi, pour l'année 2017

nous envisageons de rafraichir ces journées par de nouvelles animations.



Le 7 aout :

Brocante, vide grenier une journée magnifique qui attire toujours autant de visiteurs.

Un grand nombre d'exposants, professionnels ou particuliers. Chacun a pu faire ses petites affaires. Un dimanche aux belles retombées économiques pour le village.

Le 10 aout : Deuxième et dernier repas gourmand au « marché paysan » animation « Cor de fiesta » variété, musette.

Le 29 aout : Dernier marché de la saison, clôturé en soirée par un repas convivial pris en commun entre les producteurs et les membres de l'association.

Le 11 novembre : Le repas du 11 novembre termine les festivités de l'année pour notre association. Le succès de cette journée ne dément pas d'année en année, le repas poule farcie est une réussite, la salle des fêtes ne sera bientôt plus assez grande pour accueillir tous les convives.

Je remercie toutes les personnes de notre association qui se



dévoient pour que ce repas soit le meilleur possible, c'est beaucoup de travail et de stress pour nous tous, mais aussi une telle joie de pouvoir vous régaler tout en passant une bonne journée.

Toute l'équipe de «**LO PEYRO LEBADO**» se joint à moi pour vous remercier de votre participation à nos différentes manifestations et vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

Pour les membres de l'Association
La Présidente Jeanine LAFON

LE COMITE DES FÊTES

A l'heure de basculer vers 2017, le comité des fêtes est heureux de venir vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et le meilleur pour celle à venir.

En espérant que pour vous tous 2016 fut une bonne année, malgré des circonstances nationales difficiles.

Pour vous comme pour nous, nous souhaitons que 2017 soit plus faste que 2016 !

Le nouveau bureau a été élu dans le courant du mois de novembre, et est articulé ainsi :

- Les présidents restent les mêmes : Allison Ciejka et Damien Gonzalez
- Les vice-présidents : Nicolas Réveillac et Jérémy Mèjecaze
- Secrétaire : Stéphanie Morel
- Vice-secrétaire : Laëtitia Graigne
- Trésorière : Audrey Lafage
- Vice-trésorière : Loubena Elatallati

Nous pouvons constater avec plaisir le retour de la génération nous ayant précédé aux rênes du comité des fêtes (nostalgie quand tu nous tiens...), et nous les en remercions grandement.

Même si nous sommes enchantés de les avoir à nouveau à nos côtés, cela ne doit en rien lever les questions que cela fait se poser.

Voici donc la photo du bureau au moment de la réunion, en sachant qu'il manque certains membres actifs sur lesquels le comité peut compter largement lors des manifestations.



Bilan de l'année écoulée :

A l'heure de faire le bilan, nous pouvons qualifier celui de 2016 de mi-figue mi-raisin. Les différentes manifestations tout au long de l'année ont été positives, notamment la journée multisports de début juillet, qui sera reproduite en 2017.

La fête elle, a été mitigée. De notre côté le nombre de bénévoles a été correct mais un nombre supérieur aurait été le bienvenu. Notamment pour la journée du dimanche de la fête et pour les aubades.

D'un point de vue fréquentations, il est clair que nous n'accueillons pas lors de la fête le monde que nous espérons. Que ce soit le samedi soir, ou encore le dimanche au repas, où nous avons perdu 100 repas en deux ans.

C'est là que je me permets de faire un petit appel à la réflexion de chacun ou chacune. Un comité des fêtes fait partie pour moi des poumons d'un village, que ce soit sur le plan social pour permettre aux jeunes du village de se connaître, s'intégrer et de passer des bons moments ensemble, mais aussi pour installer une dynamique festive, agréable et sympathique dans le village.

Le premier point est le manque de relève des bénévoles. Malheureusement elle se fait attendre depuis de nombreuses années.

Je vais reprendre l'exemple des aubades, où nous n'avons décemment pu aligner que deux équipes sur deux jours, ce qui est bien trop faible pour réaliser des aubades correctes et passer dans tous les secteurs du village.

Nous comptons sur vous pour motiver vos jeunes à venir nous rejoindre, ils ne seront pas déçus ! Il en va de même pour chaque personne qui souhaiterait venir nous donner un coup de main, elle sera la bienvenue ! Réaliser une fête votive est un travail considérable que nous ne pouvons réaliser à seulement une poignée. C'est un nombre limité de jours par an (maximum 6 ou 7), ce qui n'est pas non plus un investissement colossal.

J'insiste bien sur le fait que nous comptons sur vous, parents pour motiver la nouvelle génération à nous rejoindre, car sinon viendra le moment où le comité passera le relais dans le vide. Ils sont l'avenir du village.

Enfin le deuxième point est la participation collective aux manifestations. Nous sommes actuellement quasiment 700 habitants dans le village, mais les repas et manifestations ne rencontrent qu'un succès plus que modéré, et ce sont toujours les mêmes personnes qui jouent le jeu.

Le repas de la fête par exemple a accueilli 280 personnes, dont une quantité non négligeable était des villages aux alentours, ce qui signifie que la participation locale est faible.

Nous estimons qu'il est temps de se poser les bonnes questions. Désirons-nous devenir un simple village dortoir ? Ou voulons-nous être un village vivant, festif et agréable ? Avec des activités variées, sûrement pas parfaites mais menées avec bonne volonté, autour d'une ambiance chaleureuse. Nous sommes bien entendu à l'écoute de nouvelles idées !

Programme pour l'année 2017 :

Pour ce qui est du programme de l'année 2017, il s'organisera comme suit :

- Un vide-dressing sera organisé le dimanche 29 janvier. De plus amples informations vous seront transmises très prochainement.
- Un bal disco sera organisé le premier samedi soir des vacances scolaires, c'est-à-dire le samedi 1^{er} avril.
- La journée multi-sports se tiendra cette année le samedi 24 juin, et sera suivie ensuite d'un feu de la Saint Jean, ainsi que d'une retraite aux flambeaux pour le plaisir des plus jeunes. Nous prévoyons une randonnée pédestre, cycliste, ainsi qu'un tournoi de pétanque.
- La fête votive, elle, se tiendra les 18, 19 et 20 août. Notez que cette année l'objectif est de réimplanter la fête votive au centre du village, dans le foirail son lieu d'origine, afin de rendre au village un aspect plus festif lorsqu'on le traverse en jour de fête. L'objectif est également de faire revenir un certain nombre de forains, et de mettre en place plus d'animations si notre nombre le permet. Dans le but de redonner un nouveau souffle à la fête. Cela dépend aussi une nouvelle fois de votre soutien et votre affluence.

A noter qu'une manifestation supplémentaire n'est pas à exclure.

Damien GONZALEZ

ENSEMBLE POUR LA FORME

La section de gymnastique volontaire de Livernon a terminé sa saison le 17 Juin par son assemblée générale, à laquelle assistait une vingtaine de personnes. Cette année, pas de restaurant, mais un sympathique repas dans la salle des fêtes, à l'issue de l'assemblée. Chacun avait apporté de quoi composer un excellent menu. Très bonne ambiance et sans doute, cette formule sera renouvelée.

Cette section est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire depuis 1991 et porte le nom de «Ensemble pour la forme». Elle est enregistrée à la mairie et est agréée Jeunesse et Sport.

Cette année, elle a obtenu le label de la FFGV 2015/2019.

Elle est composée d'une soixantaine d'adhérents qui viennent des différentes communes alentour (une vingtaine environ).

Le bureau a besoin d'être étoffé, car il fonctionne depuis plusieurs années en sous effectif. Le président est Claude Tombois. La présidente d'honneur, Mireille Neveux. Le secrétariat est assuré par Christiane Cabrignac avec l'aide de Claude. La trésorerie est gérée par Claude Tombois assisté de Mireille Neveux, qui en tant que correspondante de la Vie Quercynoise assure la relation presse. L'animatrice diplômée est Marilyn Tombois. Elle assure avec une grande compétence les séances hebdomadaires qui ont lieu à Livernon, Boussac, Lacapelle-Marival et depuis peu Assier.



Rappel des cours :

Livernon : le mardi de 9h 45 à 10h 45 (Gym 3° âge, mémoire, équilibre etc...) et pour tous Gym douce de 11h à midi.

Boussac : le mardi de 17 h à 18 h (Gym pour tous) ;

En partenariat avec la Croix-Rouge, un cours de gym adaptée a lieu le jeudi de 10h 30 à 11h 30 à Lacapelle-Marival. Ces cours sont réservés aux ayants droits munis d'une carte délivrée par la Croix Rouge.

A compter de Septembre 2016 ; création d'une nouvelle heure de Gym douce et Pilate (à la demande du Centre social et culturel REISSA) à Assier le mercredi de 9h 30 à 10h 30 à la salle culturelle de la commune.

Reprise d'activité : 2016-2017

13 Septembre : Reprise des cours à Livernon et Boussac

6 Octobre : Reprises des cours à Lacapelle-Marival

14 septembre : Gym douce à Assier (REISSA)

Info de dernière minute : La section a reçu de la part de l'OIS, une subvention de 140€ pour appartenance au «Grand Figeac». C'est la seule subvention dont elle bénéficie depuis de nombreuses années...., mise à part le CNDS. La cotisation des licenciés fait seule fonctionner l'association. (Une des plus anciennes de Livernon, créée il y a près de 30 ans ...)

Le Bureau présente à tous les licencié(e)s à Monsieur le maire et son conseil municipal, ainsi qu'à tous ses administré(e)s ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Le Bureau

ASSOCIATION DES SECOURISTES UDPS46

(UNION DEPARTEMENTALE DE PREMIERS SECOURS DU LOT)
agrément national : NOR : INTE1331671A – préfectoral : DC/2016/027

Que de chemin parcouru depuis la petite entité cantonale créée il y a près de 50 ans... afin de permettre d'apporter les premiers gestes de secours au fin fond de nos campagnes !!!

Les «*secouristes ruraux*» appelés ensuite «*secouristes en milieu rural*» sont devenus des secouristes à part entière, au même titre que la Croix-Rouge, La Croix-Blanche, La Protection-Civile et les Sapeurs-Pompiers sur le Lot et sont habilités à participer à la Sécurité Civile lors d'évènements majeurs nécessitant des secours importants.

En quatre ans, depuis que l'Association est passée dans le domaine national, l'**UDPS 46** n'a fait que s'agrandir, s'épanouir, se développer et tient une place égale dans le système national grâce, notamment à la pugnacité de certains de ses membres qui ont élevé cette petite structure peu connue au rang des « grands ».

Un équipement aux normes nationales, **4 véhicules personnalisés** sillonnant les routes du Lot mais aussi les départements d'Occitanie, une *cinquantaine de secouristes* participants dont plus de *trente titulaires* du **PSE 1 et PSE 2**, formés, suivis, recyclés annuellement, une équipe pédagogique de 5 moniteurs en progression permanente puisque 3 à 5 nouveaux secouristes totalement bénévoles rejoignent la structure annuellement (formations **PSC1, SST**, formation à l'utilisation du défibrillateur (**DEA**), installé maintenant dans 80 % des communes du Lot)

2016 n'a pas dérogé à la règle : **121 postes de secours** tenus sur **51 communes du Lot** et 4 hors département, avec près de **700 interventions** (de l'égratignure banale à l'évacuation vers le centre hospitalier pour traumatisme lourd.) avec plus de **25 000 kilomètres** parcourus durant cet exercice.

En partenariat avec les collègues de l'UDPS 19, et avec les Sapeurs Pompiers du Lot, les secouristes de l'UDPS 46 ne chôment pas, régulièrement présents, répondant à la demande (de plus en plus grandissante) des organisateurs de manifestations sportives, culturelles, fêtes votives, foires et expositions, concerts et rassemblements importants.

2017 verra certainement de grands changements dans l'organigramme de l'association et dans son fonctionnement, passant une fois de plus à un niveau supérieur pour le bien de tous... en y intégrant de nouvelles personnes, de nouvelles responsabilités, de nouveaux objectifs...un nouveau siège administratif tout en restant à visage humain et proche de nos partenaires.

Le siège « opérationnel » reste à *Labastide-Murat*, centre géographique, pour toute présence souhaitée sur tel ou tel site pour telle ou telle manifestation.

Pour tout contact éventuel, une formation, la tenue d'un poste de secours, la couverture d'un salon, d'une exposition (d'une ½ journée à une quinzaine de jours) appelez **Dan** (responsable opérationnel sécurité civile et V/Président) au **06 86 66 63 09** ou par mail (danf593@gmail.com),

pour une demande poste de secours – **Roselyne** (co-présidente) au **06 23 13 59 92** – (roselyne.masbou@gmail.com),

pour l'administratif – **Jacquie** (secrétaire) au **06 15 34 22 74** (jacqueline.salanie@orange.fr),

pour le relationnel avec l'**ANPS** (organisme tutélaire national) ou udps46@anps.fr

« Le bénévolat doit rimer avec l'excellence et non avec l'amateurisme (Nicolas de Villiers) »

Roselyne BODI

ASL « Association Sportive de Livernon »

Les joueurs, dirigeants et membres de l'A S Livernon vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017.

Le club a terminé la saison 2015-2016 à la huitième place de la poule B du championnat de Première Division.

Pour la saison actuelle, le club n'a engagé qu'une seule équipe en championnat de Première Division de District et est reparti avec un effectif plus réduit mais toujours aussi motivé à créer une ambiance de camaraderie et avec l'ambition de prendre du plaisir sur le terrain.

Le club compte aujourd'hui 24 licenciés seniors 8 dirigeants et 1 arbitre.

A la trêve hivernale l'équipe occupe la neuvième place de sa poule avec un bilan de 2 victoires un match nul et 6 défaites. L'effectif réduit et la volonté de faire participer tous les joueurs expliquent peut-être que les résultats actuels ne soient pas à la hauteur de ceux qu'ils ont été les saisons précédentes.

L'ensemble du club remercie les habitants de Livernon pour leur participation aux manifestations organisées et pour l'accueil reçu lors de la vente des calendriers au mois de décembre 2016.

Le programme des prochaines manifestations est le suivant :

- Soirée aligot veau d'Aveyron au mois de février ou mars 2017
- Repas de fin de saison au mois de juin 2017

Le bureau tient à remercier tous les partenaires du club qui contribuent à la continuité du club, qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.

Au moment de conclure le bureau de l'A S Livernon vous renouvelle ses vœux pour 2017 et espère vous voir au bord du terrain et aux manifestations organisées en 2017.

Le bureau de l'ASL

Actions Locales Associatives - ALA

Journée Humanitaire

Il y a un peu plus de vingt ans qu'un homme, Maurice Cayrol, eût cette idée généreuse d'organiser, avec les associations locales, une journée sportive, culturelle et festive, afin de récolter des fonds et d'aider ainsi ponctuellement les personnes en difficulté résidant dans les communes du canton de Livernon. C'est alors que l'association ALA (Actions Locales Associatives) fut créée.

Maurice nous a quittés à l'automne dernier et il nous manque. Nous ne pouvons que le remercier d'avoir œuvré durant toutes ces années pour que chacun puisse rester digne face aux problèmes rencontrés. Nous ne l'oublierons pas.

Depuis deux ans, c'est Jean-Luc Lascout qui a repris le flambeau et qui a la lourde tâche de mener à bien cet événement, soutenu par une équipe de bénévoles enthousiastes et efficaces.

Cette année, c'est à Livernon que se déroulera la 20^e Journée Humanitaire (date non encore fixée).

Rappelons que vous pourrez, moyennant une modeste inscription, y : randonner à pied ou à vélo, jouer à la pétanque, au rampeau, pêcher, faire valoir vos talents de peintre ou de photographe, faire un petit tour en calèche ou en voiture ancienne, jouer à la belote etc..... et vous retrouver en soirée entre amis autour d'un repas.

L'association ALA souhaite à tous et toutes une Bonne, Belle et Généreuse Année 2017.

Soyez remerciés par avance de votre présence et participation à cet événement.

Isabelle PAULY

Le Centre Social et culturel REISSA

L'Assemblée Générale du CSC REISSA se déroulera cette année le Vendredi 19 Mai 2017 à la salle culturelle d'Assier à compter de 18h 30 suivie d'un apéritif dinatoire ou d'un repas.

Enfance-Jeunesse :

➤ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH intercommunal est mis en place par le Centre social et culturel (CSC) de l'Association REISSA dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé entre la CAF du Lot et les municipalités de Livernon et d'Assier depuis le 1^{er} juillet 2016.

Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans dans les locaux du groupe scolaire de Livernon en alternance avec Assier :

- les mercredis de 12h15 jusqu'à 18h15
- pendant les petites et grandes vacances de 7h30 à 18h15

L'inscription préalable est fortement conseillée et un dossier enfant est à compléter par les familles.

Un programme d'animation est concocté chaque mois par l'équipe d'animation en fonction des demandes et des envies des enfants. Nous proposons également une sortie mensuelle. Au-delà du programme, les enfants pratiquent différentes activités notamment sportives grâce au « city stade » créé à côté de la salle des fêtes. Ainsi foot, tennis de table, handball, basket, badminton... sont aussi régulièrement mis en place.

Voici le planning prévisionnel des ouvertures :

Calendrier prévisionnel 2016-2017 des ouvertures de l'A.L.S.H. intercommunal	
<u>ouvertures des mercredis</u>	<u>ouvertures des petites et grandes vacances</u>
Décembre 2016 – groupe scolaire à Livernon	Vacances de fin d'année Maison des services à Assier du 19 au 21 ou 22 décembre 2016
Janvier 2017 – Maison des services à Assier	
Février 2017 – groupe scolaire à Livernon	Fermeture des ALSH du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Mars 2017 – Maison des services à Assier	Vacances d'hiver - groupe scolaire à Livernon - du 6 au 17 février 2017
Avril 2017 – groupe scolaire Livernon	Vacances de printemps - Maison des services à Assier - du 3 au 14 avril 2017
Mai 2017 – groupe scolaire Livernon	
Juin 2017 Maison des services à Assier	Vacances d'été Fermeture du 31 juillet au 15 août inclus
Mercredi 5 juillet 2017 en cours de réflexion	

Les programmes de l'ALSH sont disponibles à la Mairie ou sur le site internet du Centre social et culturel : reissa.jimdo.com.

Des activités se font aussi en partenariat avec les habitants qui souhaitent partager une passion ou un savoir-faire avec les enfants. N'hésitez pas à vous faire connaître.

➤ L'Accueil Ados

Un accueil est aussi proposé aux collégiens dans les locaux de la maison Martigoutte à Assier tous les vendredis soirs en période scolaire de 17h à 20h pour les collégiens et jusqu'à 21h pour les lycéens. Un fois par mois l'accueil ouvre ses portes à Livernon à la salle de l'ancienne mairie ou au « city stade ».

Au programme, de la détente entre jeunes, des soirées à thème, des tournois sportifs à Livernon et des projets de sorties ou le mini-séjour de l'été que les jeunes mettent en place avec l'aide de 2 animateurs.

Sur demande, il est aussi possible de mettre en place un ramassage pour permettre aux jeunes de venir à l'Accueil Jeunes et revenir sur Livernon.

➤ **Les Rythmes scolaires**

Depuis la rentrée 2014-2015, le Centre social et culturel REISSA a été missionné par la mairie pour coordonner les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à l'école de Livernon. L'occasion pour les enfants, le vendredi après-midi de 14h45 à 16h30, au sein de différents groupes, de pratiquer diverses activités encadrées par des professionnels de l'animation, des bénévoles, des parents parmi entre autre : couture-broderie, théâtre, musique, danse, capoeira, activité nature, grands jeux, sable coloré, tennis de table, boxe, rugby, foot, initiation à la lecture d'image de film...

Nous sommes toujours à la recherche de partenaires, habitants, membres d'associations... qui souhaitent partager un savoir-faire, un passe-temps, une pratique culturelle ou sportive avec les enfants de l'école. Ces interventions auprès de groupes d'enfants peuvent être ponctuelles (1 ou 2 fois dans l'année) ou régulières (sur une période). Merci de vous faire connaître auprès de la mairie ou au bureau de REISSA.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à **nous contacter le 06.32.03.46.67** ou à venir rencontrer l'équipe d'animation lors des temps d'ouverture.

Le Caf'Causse :

Le café associatif, poursuit la programmation de sa 6ème saison jusqu'au samedi 22 avril, date de fermeture avec grande soirée de clôture de saison, musique et repas partagé. Chaque vendredi et samedi des animations ou des concerts vous sont proposés.

Le Caf'Causse est aussi ouvert le mercredi de 11h 30 à 14h et de 17h 30 à 20h. Vous serez accueillis par les bénévoles qui, à tour de rôle, tiennent les permanences et choisissent le fond musical ! Chaque mois, une nouvelle exposition est installée : photos, peintures ou autres créations.

Contact : lecafcausse@gmail.com ou 06.51.88.13.65.

Les Actions Famille :

Les familles ayant un coefficient familial (CAF ou MSA) égal ou inférieur à 850 sont invitées à prendre contact avec le Centres Social et culturel d'ici le mois de mars afin de pouvoir bénéficier de séjours de vacances d'été dans le cadre de dispositifs CAF et MSA mais aussi d'aide à la pratique sportive pour la prochaine rentrée scolaire.

Voici en "prime time" quelques événements du premier semestre 2017 :

Vendredi 20 janvier et vendredi 17 mars à partir de 19 heures au Caf'Causse : Soirées "Méli Mélo" en famille. Apportez un mets savoureux ou de quoi grignoter ensemble, des jeux, votre ouvrage manuel (tricot, crochet, aiguilles ...), vos poèmes et votre bonne humeur.

Vendredi 3 février à partir de 19h 30 à la Maison des Services d'Assier : Soirée Parentalité "Les pratiques numériques de nos enfants - Jeux, réseaux sociaux... - opportunités, limites et accompagnement" - Soirée animée par Les Francas - Repas partagé (prévoir un plat ou quelque chose à grignoter)

Samedi 11 février : Atelier Cuisine au Caf'Causse à partir de 15h pour préparer le repas de la Veillée Contée du soir - Repas à 20h et Veillée contée à partir de 21h 30 (Inscription pour l'atelier cuisine et réservation pour le repas - coût max. 10 €)

Jeudi 23 mars à 19h au Caf'Causse : Café Parentalité sur le thème "Profils atypiques - Enfant hypersensible, enfant à haut potentiel intellectuel, enfant hyperactif..."

Au mois de mars (date non déterminée) : une sortie à la journée (9h - 18h) aura lieu au Rouget dans le Cantal -> jeux aquatiques et balnéothérapie de 10h à 12h 30 - pique-nique puis balade d'environ 6 kms

Une programmation spécifique « **Animations Séniors** » paraîtra au courant du mois de janvier pour le premier semestre 2017 : sorties spectacles ou touristiques, activités et balades nature...

Pour toute information sur les activités de REISSA : site reissa.jimdo.com, accueil bureau : 05.65.40.57.43. mail : centresocialetculturel@gmail.com et affichage local et flyers chez les commerçants.

REMUE-MENINGES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2					■					
3									■	
4				■			■			
5		■				■				
6								■		
7			■		■					
8									■	
9			■		■					
10										

- 1 : Celle de la République est très convoitée cette année.
 2 : Légume racine ou méga teuf – Le contraire du cation.
 3 : Rendue identique pour tous.
 4 : Pas humide – Vous sur les bords – Son carnaval est célèbre.
 5 : Ancienne UFR – Donc édité.
 6 : Il aime – Symbole chimique ou Dieu inversé.
 7 : Pas la mienne – Prénom féminin.
 8 : Européens du sud.
 9 : Lac des Pyrénées – Souvent confondue avec le poids.
 10 : Au dessus du dénominateur.
- A : Service fourni.
 B : Grosse colère – Gros minet.
 C : Sortit.
 D : Chlorure de sodium – Largement exposée.
 E : Noir.
 F : Que allemand – S’y connaît en droit musulman.
 G : Points de l’Alsace – Vantât.
 H : N’avouera pas – Beau château en 37.
 I : Symbole chimique – Sa capitale est Téhéran – Donc appris.
 J : Inciter à agir.

Solution du bulletin n° 33

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	R	I	C	A	T	U	R	E
2	O	P	E	R	A	S	■	P	A	N
3	N	R	J	■	I	L	I	E	N	S
4	S	E	O	U	L	■	O	R	D	I
5	C	■	U	I	L	E	■	C	O	L
6	I	C	I	■	E	T	A	U	■	A
7	E	R	S	E	■	A	■	T	A	G
8	N	O	■	P	O	L	E	■	N	E
9	C	I	V	I	L	■	O	P	E	■
10	E	X	I	S	T	E	N	C	E	S